



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service d'Information du Gouvernement

FOCUS SUR

L'accessibilité de l'information et de la communication

Communication Publique | 14 février 2025



PARTIE 1

Sensibilisation à l'accessibilité de l'information et de la communication

→ Pourquoi, pour qui et comment ?

Introduction : le handicap et le cadre réglementaire

Les outils de l'accessibilité de l'information et de la communication

La Charte d'accessibilité de la communication de l'État

Avant-propos

L'accessibilité de l'information...



Ce n'est pas :

- ✗ Quelque chose de compliqué
- ✗ Quelque chose qui ne concerne que le numérique
- ✗ Quelque chose qui va vous rajouter beaucoup de travail dans votre quotidien



C'est plutôt :

- ✓ Des règles claires et faciles à suivre
- ✓ Des adaptations simples sur l'ensemble des supports de communication
- ✓ Des outils qui sont utiles à l'ensemble des citoyens, en situation de handicap ou non

Définition du handicap



« Par personnes handicapées on entend **des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.** »

(Convention internationale des droits des personnes handicapées (CIDPH))

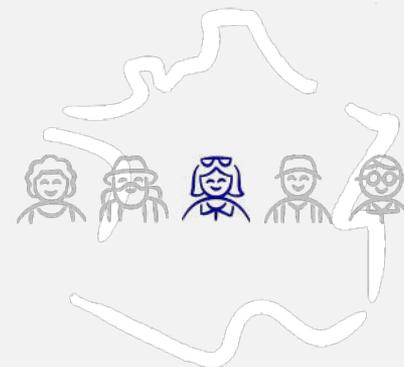
Le handicap en France

En **2023**,
on comptait **14,5 millions**
de personnes en **situation de**
handicap en France.

*Pour rappel : 68,2 millions
d'habitants en France au 1^{er} janvier 2022*

Le handicap concerne donc près
d'**1 français sur 5**.

Ces personnes rencontrent des
difficultés dans leur quotidien,
pour se déplacer, pour accéder à
certains lieux, pour accéder aux
services publics...



Le handicap en France

80%
des handicaps déclarés
sont des handicaps dits « **invisibles** »

Il peut s'agir d'un trouble sensoriel, psychique, cognitif, mais aussi de troubles du neurodéveloppement et de maladies invalidantes.

Différents types de handicap

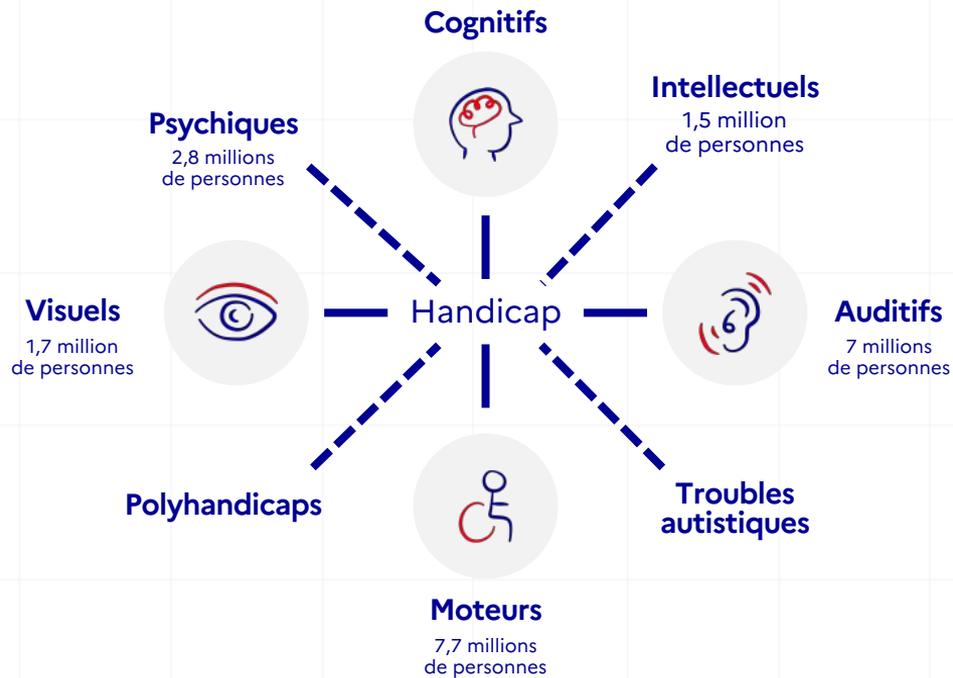
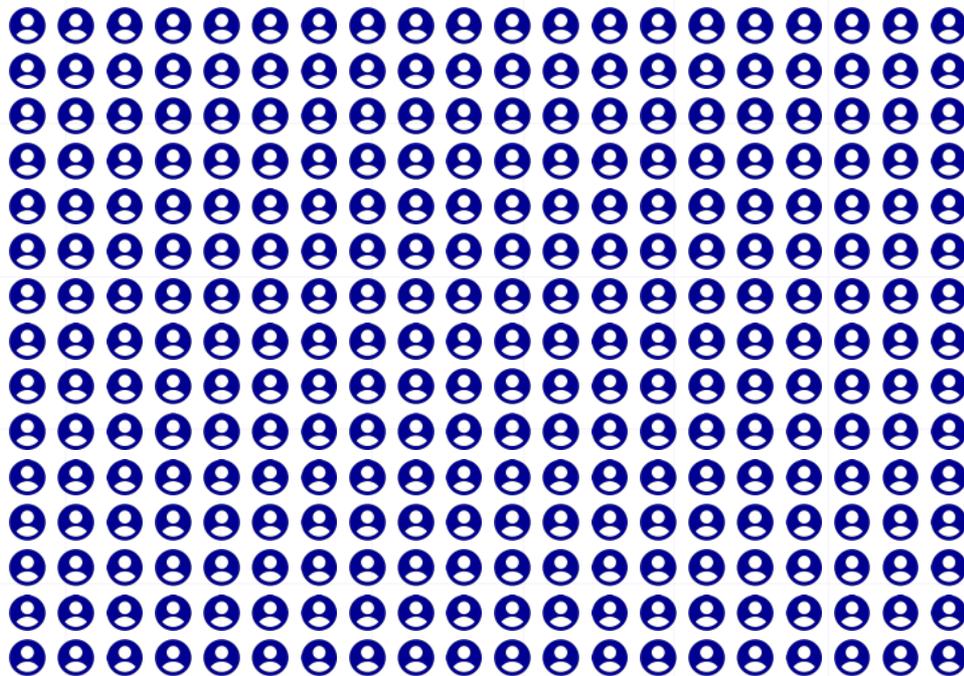
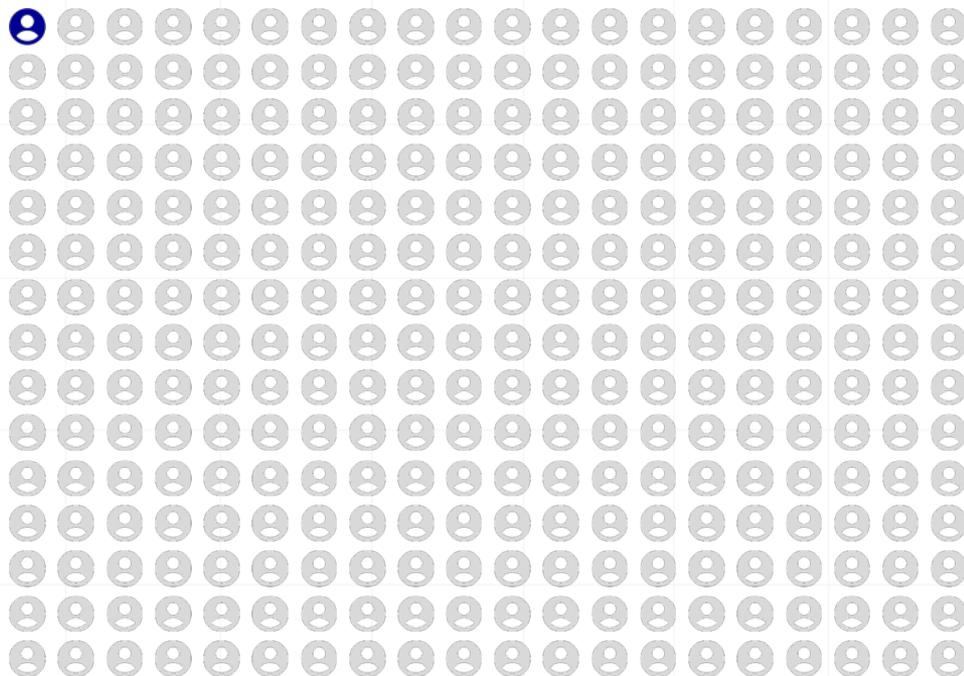


Illustration statistique avec une salle de 300 personnes



300
personnes

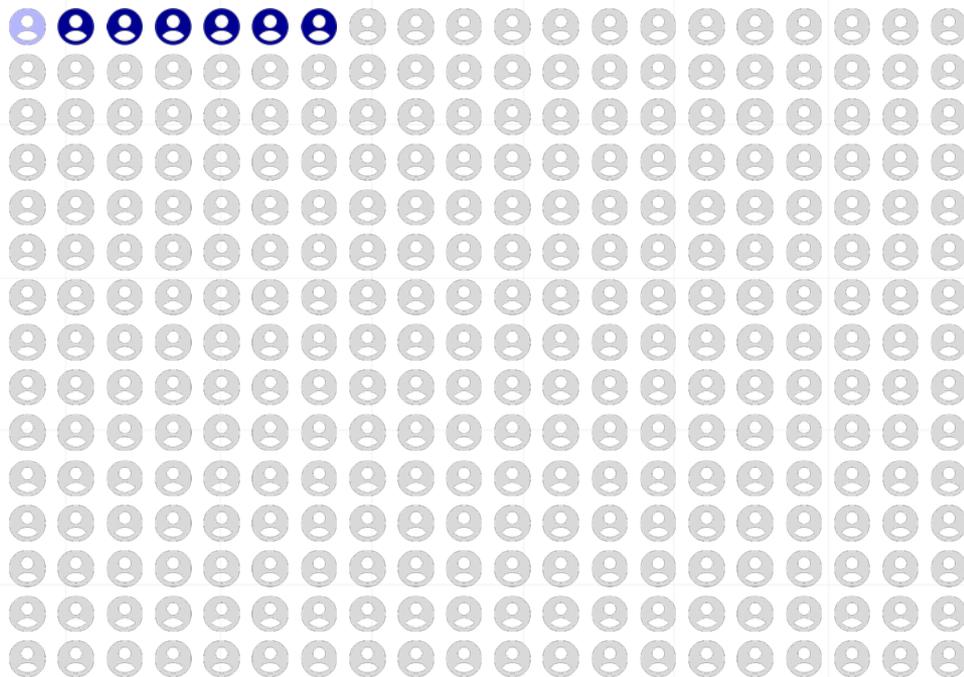
Illustration statistique avec une salle de 300 personnes



1

personne
aveugle

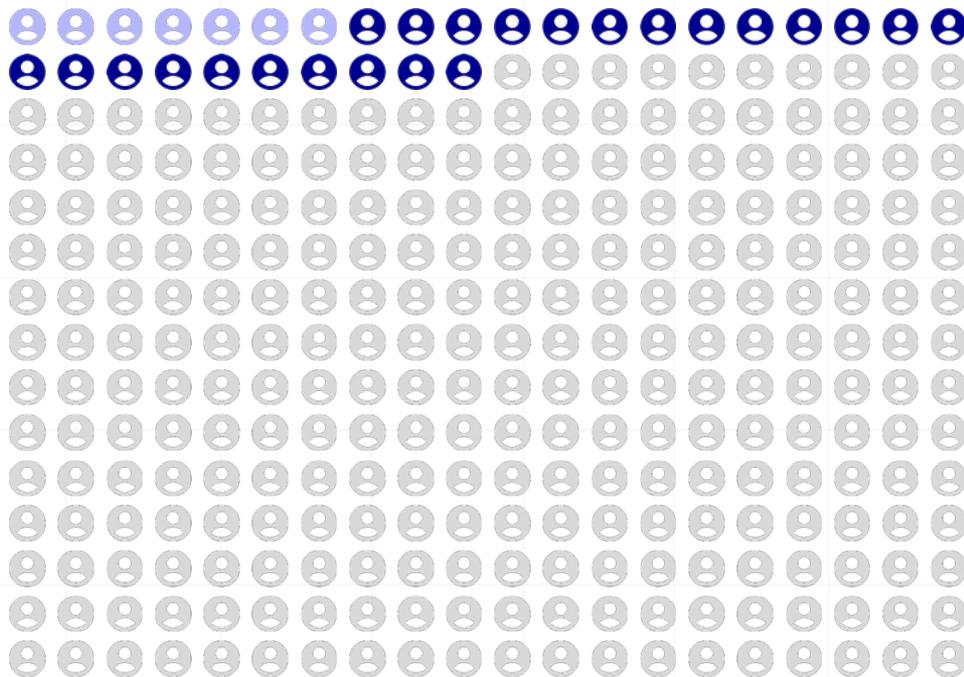
Illustration statistique avec une salle de 300 personnes



6

personnes
malvoyantes
à très malvoyantes

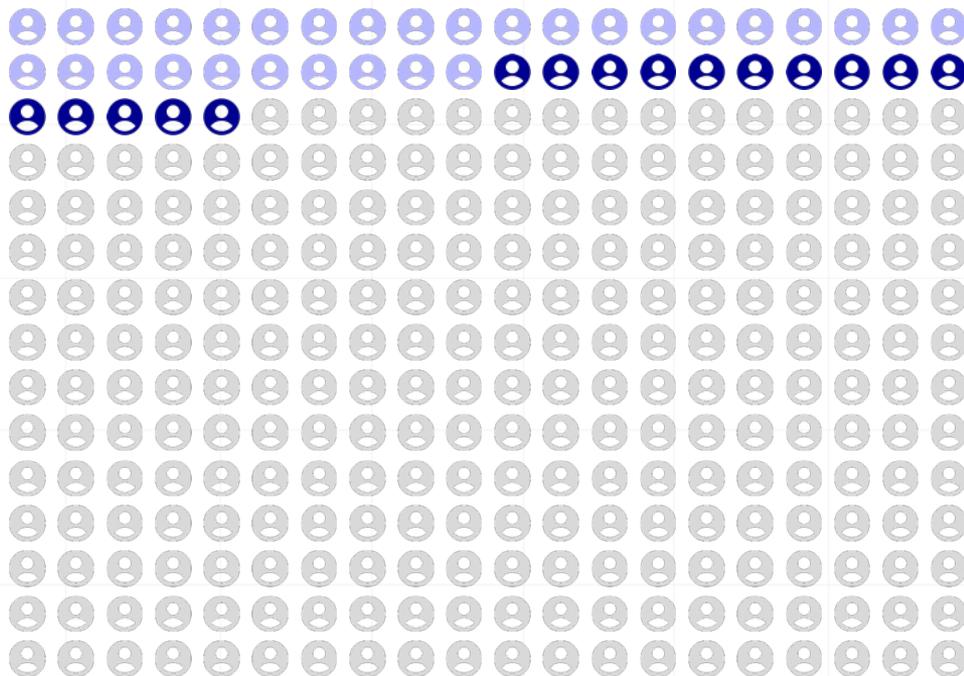
Illustration statistique avec une salle de 300 personnes



23

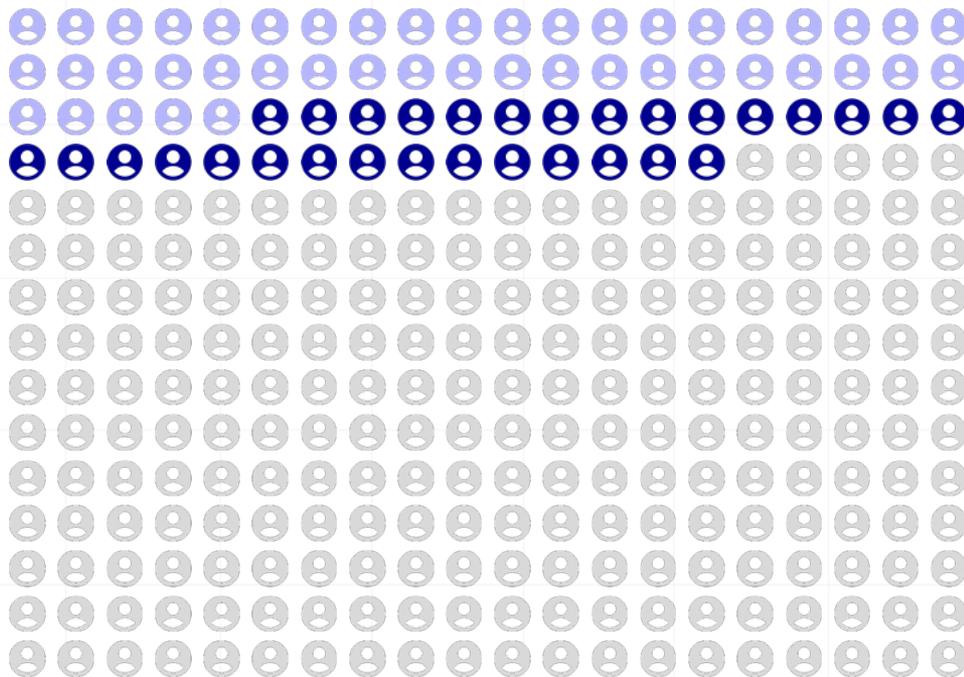
personnes
sourdes
ou malentendantes

Illustration statistique avec une salle de 300 personnes



15
personnes
daltoniennes

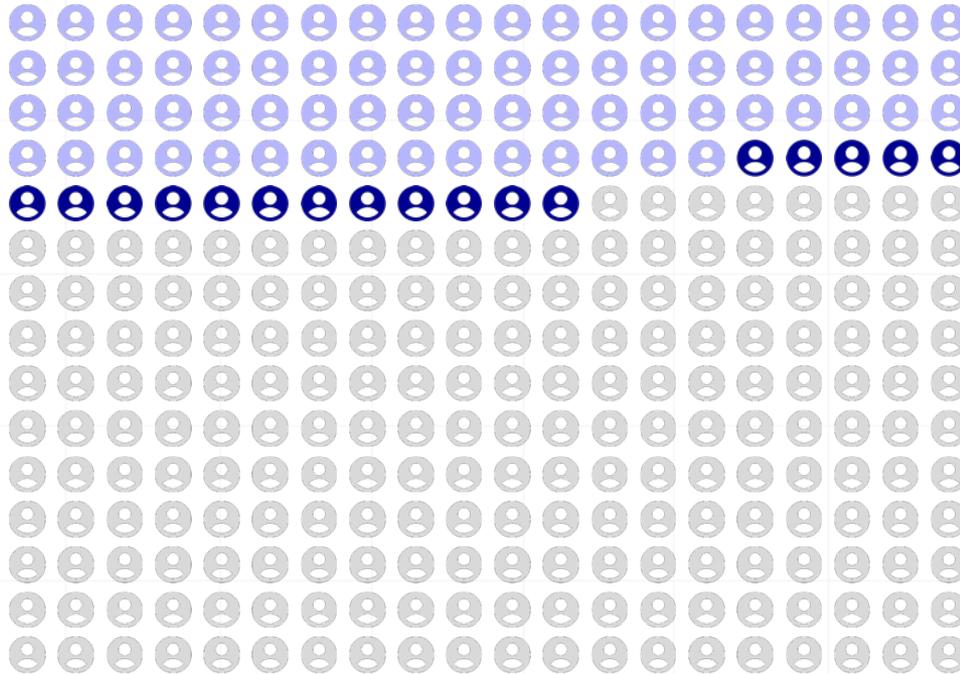
Illustration statistique avec une salle de 300 personnes



30

personnes
dyslexiques

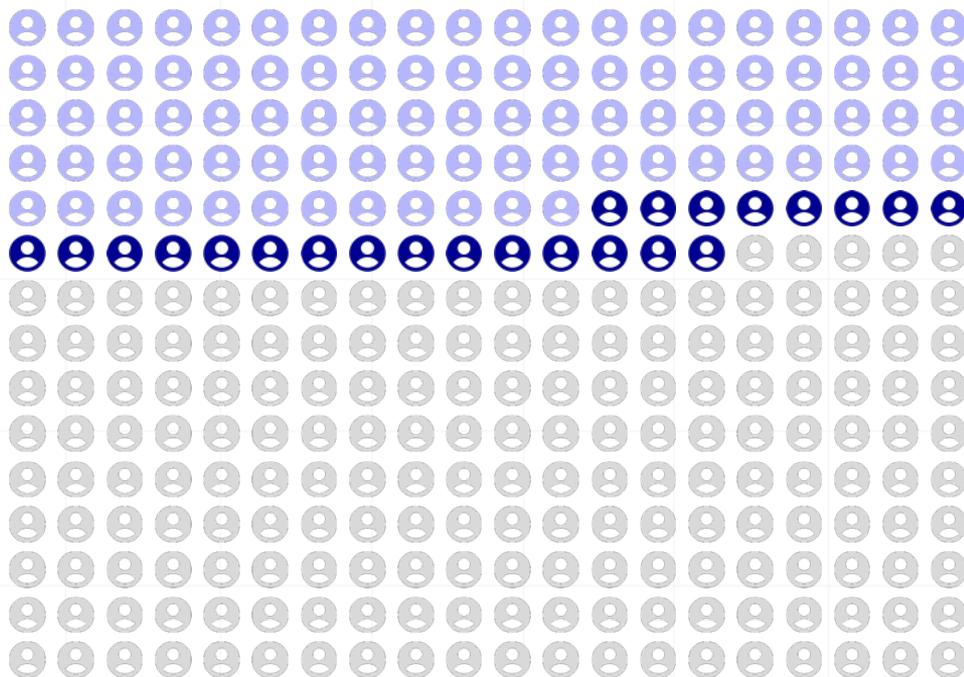
Illustration statistique avec une salle de 300 personnes



17

personnes
en situation de
handicap moteur

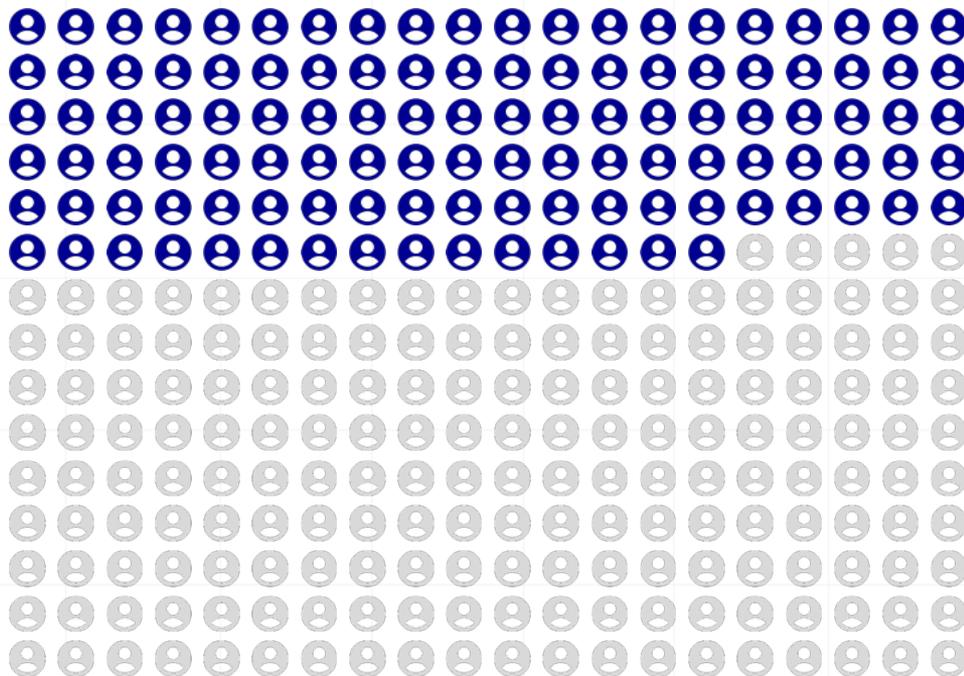
Illustration statistique avec une salle de 300 personnes



23

personnes
avec des
**troubles mentaux
ou intellectuels**

Illustration statistique avec une salle de 300 personnes



115

personnes
souffrant d'une
**déficience physique
ou psychique**

Handicap vs. Situation de handicap

La **situation de handicap** n'est pas la déficience en soi mais la **combinaison de deux facteurs** :

Une **déficience** physique ou psychique **et** un **environnement inadapté**.

Exemple :

Une personne en fauteuil roulant ne peut pas accéder à un bâtiment non équipé d'un ascenseur et d'une rampe : **c'est l'environnement inadapté qui crée la situation de handicap.**



Déficience
physique
ou psychique

Handicap vs. Situation de handicap

La **situation de handicap** n'est pas la déficience en soi mais la **combinaison de deux facteurs** :

Une **déficience** physique ou psychique **et** un **environnement inadapté**.

Exemple :

Une personne en fauteuil roulant ne peut pas accéder à un bâtiment non équipé d'un ascenseur et d'une rampe : **c'est l'environnement inadapté qui crée la situation de handicap.**



Déficience
physique
ou psychique



Environnement
inadapté



Handicap vs. Situation de handicap

La **situation de handicap** n'est pas la déficience en soi mais la **combinaison de deux facteurs** :

Une **déficience** physique ou psychique **et** un **environnement inadapté**.

Exemple :

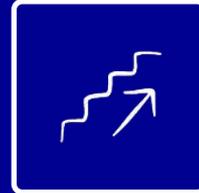
Une personne en fauteuil roulant ne peut pas accéder à un bâtiment non équipé d'un ascenseur et d'une rampe : **c'est l'environnement inadapté qui crée la situation de handicap.**



Déficience
physique
ou psychique



Environnement
inadapté



Situation
de handicap

Le cadre réglementaire

La **loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** (souvent appelée Loi Handicap) du **11 février 2005**, énonce le principe du **droit à compensation du handicap et de l'obligation de solidarité** de l'ensemble de la société à l'égard des personnes handicapées.

Elle aborde différents sujets tels que la scolarité, l'emploi, la citoyenneté... et vient donc **consacrer le principe de l'accessibilité**.

Le cadre réglementaire

Depuis 2005, **l'accessibilité est un droit.**

Elle permet aux personnes en situation de handicap d'**exercer pleinement leur citoyenneté** et de **participer à la vie sociale**. Elle assure à tous la possibilité de pouvoir se déplacer, d'accéder à tous les lieux, services et produits **en toute autonomie**.

L'accessibilité s'organise autour de **3 dimensions** :



L'accessibilité
physique
ou **bâtementaire**



L'accessibilité
numérique



L'accessibilité de
l'information

Introduction : le handicap et le cadre réglementaire

Les outils de l'accessibilité de l'information et de la communication

La Charte d'accessibilité de la communication de l'État

Quels outils d'accessibilité ?

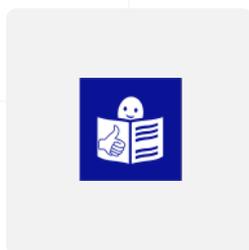
Différents outils permettent la mise en accessibilité des supports de communication :



La Langue des
Signes Françaises
(LSF)



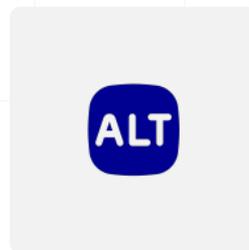
Le sous-titrage



Le Facile À Lire
et à Comprendre
(FALC)

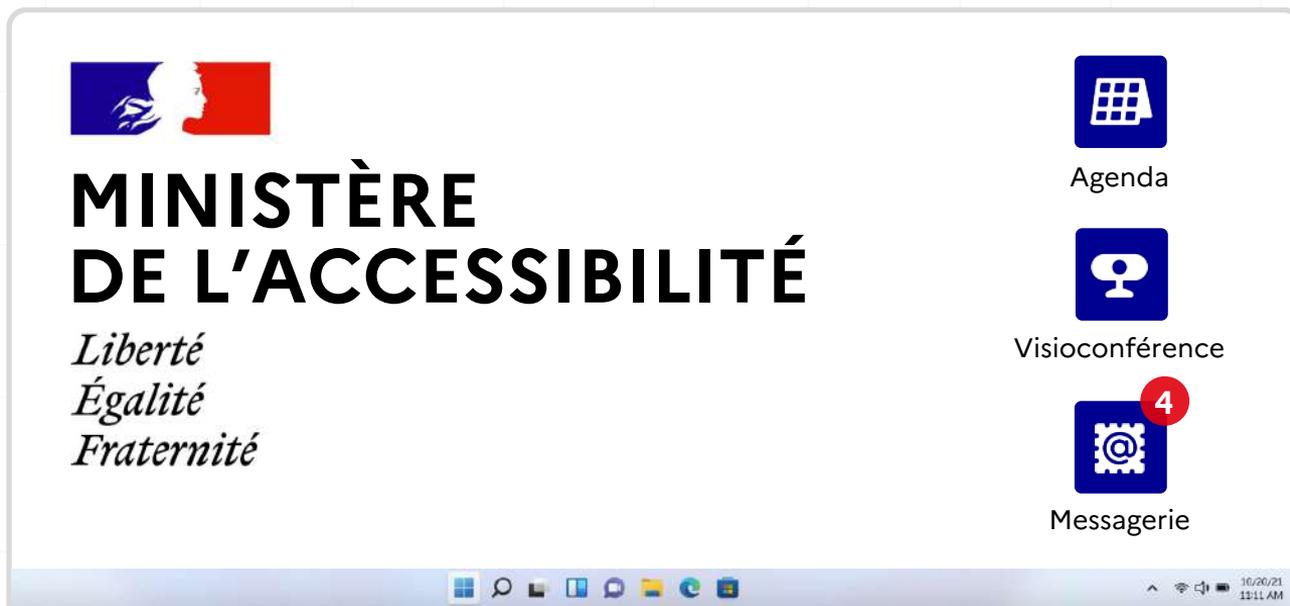


Les PDF
accessibles



Le texte de
remplacement
ou texte
alternatif (ALT)

Mises en situation : enjeux de l'accessibilité



The screenshot displays a Windows desktop environment. On the left side, there is a large window titled "MINISTÈRE DE L'ACCESSIBILITÉ" with the French motto "Liberté Égalité Fraternité" below it. To the right of this window, three application icons are visible: "Agenda" (calendar icon), "Visioconférence" (video call icon), and "Messagerie" (messaging icon with a red notification bubble containing the number 4). At the bottom of the screen, the Windows taskbar is visible, showing the Start button, search icon, and several application icons. The system tray on the right indicates the date and time as 10/26/21 11:11 AM.


**MINISTÈRE
DE L'ACCESSIBILITÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agenda


Visioconférence


Messagerie

10/26/21
11:11 AM

Mises en situation : enjeux de l'accessibilité

Discussions (4)



Stéphan

09:26

Avec un ami malentendant nous avons voulu regarder votre vidéo sur le fonctionnement...



Stéphane

10:03

Je suis malvoyant. J'ai tenté de visionner l'infographie que vous avez publié... vous pensez...



Stéphane

10:12

Décidément...c'est exactement la même chose pour le document PDF que vous venez de...



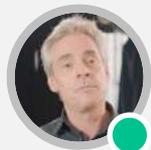
Arielle

10:47

Je travaille dans un ESAT, j'accompagne des personnes déficientes intellectuellement. Il est...



Mise en situation #1 : enjeux de l'accessibilité



Stéphan

Avec un ami malentendant nous avons voulu regarder votre vidéo sur le fonctionnement des élections : impossible pour lui ! C'est inadmissible que ce genre de discours ne soit pas accessible à tous !

09:26 ✓



Quizz

Question :

**Comment améliorer
l'accessibilité de cette vidéo
pour des personnes sourdes
ou malentendantes ?**

- A** Avec des sous-titres plus gros
- B** Avec des sous-titres en jaune
- C** Avec une transcription en langue des signes
- D** Ce n'est pas possible

Quizz

Question :

**Comment améliorer
l'accessibilité de cette vidéo
pour des personnes sourdes
ou malentendantes ?**

- Avec des sous-titres plus gros
- Avec des sous-titres en jaune
- C** Avec une transcription en langue des signes
- Ce n'est pas possible

Mise en situation #1 : enjeux de l'accessibilité

Cette vidéo est pourtant sous-titrée **mais** il existe une **différence** entre **sous-titrage** et **langue des signes**.

Le sous-titrage



Il doit permettre, via une transcription écrite simultanée, de **rendre une vidéo compréhensible même sans le son**. Le message véhiculé par la vidéo doit être retranscrit parfaitement et sans ambiguïté.



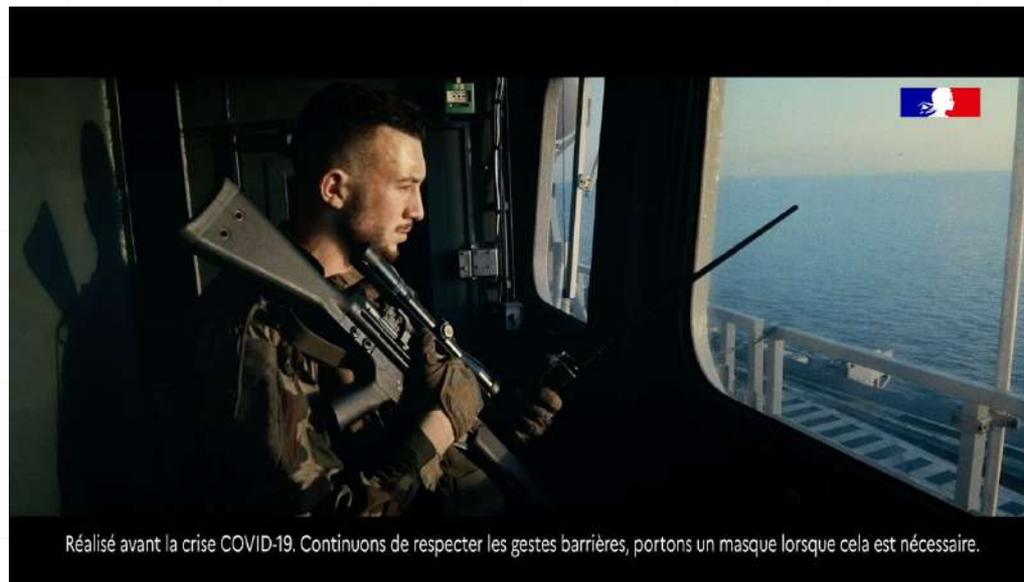
La transcription en Langue des Signes Française



La Langue des Signes Françaises (LSF) est la **langue parlée par près de 100.000 personnes en France**. Certaines personnes sourdes lisent très mal la langue française et pour d'autres la **LSF** est même considérée comme leur **langue maternelle**. Les sous-titres ne suffisent donc pas toujours pour près d'un tiers des personnes sourdes ou malentendantes.

Le **sous-titrage** et la transcription en **LSF** sont donc **deux modalités complémentaires**.

Mise en situation #1 : enjeux de l'accessibilité



Mises en situation : enjeux de l'accessibilité

Discussions (3)



Stéphan

09:26

Avec un ami malentendant nous avons voulu regarder votre vidéo sur le fonctionnement...



Stéphane

10:03

Je suis malvoyant. J'ai tenté de visionner l'infographie que vous avez publié... vous pensez



Stéphane

10:12

Décidément...c'est exactement la même chose pour le document PDF que vous venez de...



Arielle

10:47

Je travaille dans un ESAT, j'accompagne des personnes déficientes intellectuellement. Il est...

Mise en situation #2 : enjeux de l'accessibilité



Stéphane

Je suis malvoyant. J'ai tenté de visionner l'infographie que vous avez publié... vous pensez à nous ? Personnes mal voyantes et aveugles comment devons-nous faire pour avoir accès au contenu de ce visuel ?

10:12 ✓

Attention aux noyades des enfants !

#ÉtéSansSouci



- Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau

OU

- Désignez un seul adulte sachant nager responsable de la surveillance

- Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne



- Ne vous absentez pas, même quelques instants



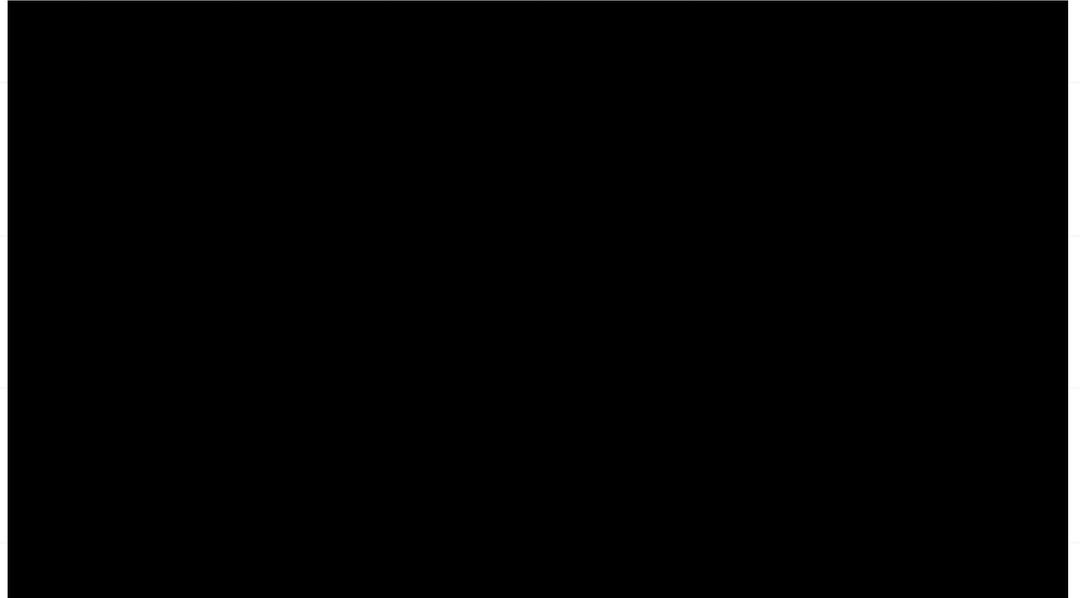
Mise en situation #2 : enjeux de l'accessibilité



Stéphane

Je suis malvoyant. J'ai tenté de visionner l'infographie que vous avez publié... vous pensez à nous ? Personnes mal voyantes et aveugles comment devons-nous faire pour avoir accès au contenu de ce visuel ?

10:12 ✓



Mise en situation #2 : enjeux de l'accessibilité



Stéphane

Je suis malvoyant. J'ai tenté de visionner l'infographie que vous avez publié... vous pensez à nous ? Personnes mal voyantes et aveugles comment devons-nous faire pour avoir accès au contenu de ce visuel ?

10:12 ✓



Quizz

Question :

**Rendre cette image accessible
pour des personnes
malvoyantes ou aveugles
doit-il passer
par de la sonorisation
(ajouter du son) ?**

A Oui

B Non

Quizz

Question :

**Rendre cette image accessible
pour des personnes
malvoyantes ou aveugles
doit-il passer
par de la sonorisation
(ajouter du son) ?**

Oui

B Non

Mise en situation #2 : enjeux de l'accessibilité

Il est tout à fait possible de rendre une image ou une infographie accessible mais cela ne passe pas par l'ajout de sons.

Pour la **restitution de l'ensemble de l'information d'une infographie ou d'une image** et en **faciliter la compréhension via les outils d'assistance**, il faut des **alternatives en texte**. Pour chaque image présente diffusée il faut proposer un **texte alternatif**.

Les personnes malvoyantes ou aveugles sont équipées de logiciels appelés « **lecteur d'écran** » qui permettent de **sonoriser les textes écrits**.

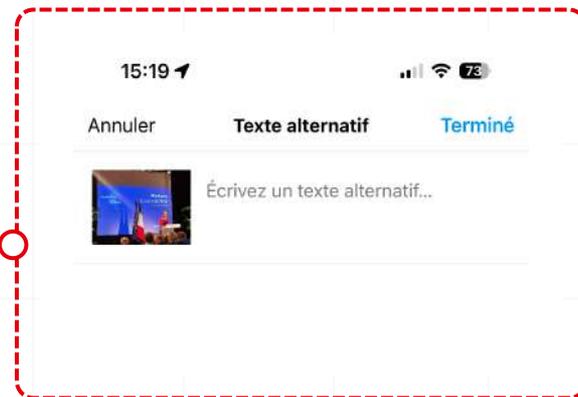
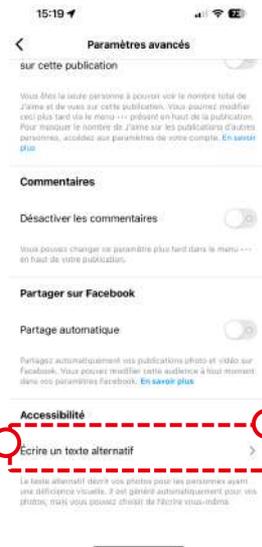
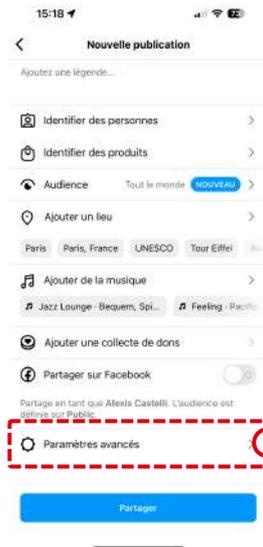


Les **réseaux sociaux** Instagram, Facebook, Twitter, LinkedIn proposent des fonctionnalités permettant d'ajouter un **texte alternatif**.

Les **logiciels** de la suite **Adobe**, de la suite **Office** et **OpenOffice** permettent d'ajouter des **textes de remplacement aux images**.

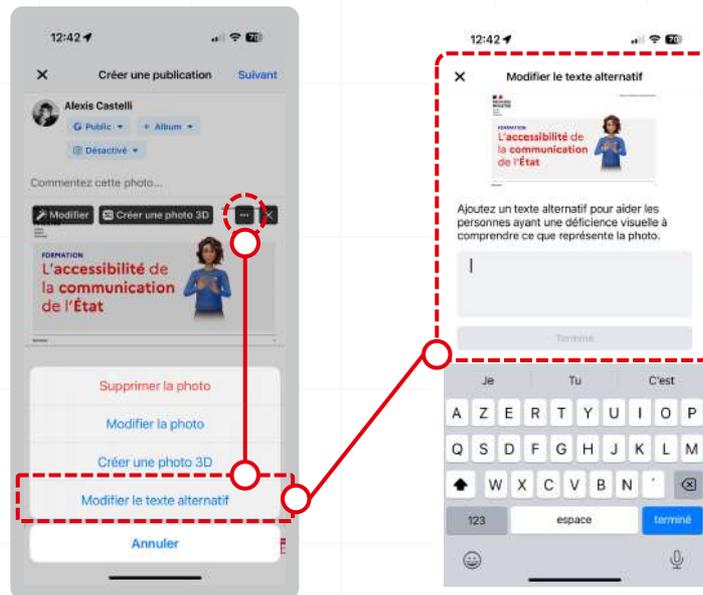
Sur Instagram

Comment procéder ?



Sur Facebook

Comment procéder ?



Sur Facebook

Comment procéder ?

The image shows two screenshots from the Facebook mobile app. The left screenshot is titled 'Créer une publication' (Create a post) and shows the user 'Alexis Castelli' with a public audience. The main text area says 'Que voulez-vous dire ?'. Below it, there's a preview of a post with the text 'FORMATION L'accessibilité de la communication de l'État' and an image of a woman. A red dashed box highlights the 'Ajouter des photos/vidéos' button. A red arrow points from this button to the 'Texte alternatif' option in the right screenshot. The right screenshot is titled 'Détails de la photo' (Photo details) and shows the same preview. A red dashed box highlights the 'Texte alternatif' option, which includes a generated alt text: 'Utilisez le texte alternatif généré pour cette photo ou ajoutez un texte alternatif personnalisé : Peut être une image de texte qui dit PREMIERE MINISTRE Liberté Égalité Fraternité Service d'information du Gouvernement FORMATION L'accessibilité de la communication de l'État 05/11/2023'. Below this is a text input field labeled 'Texte alternatif personnalisé'.

Sur LinkedIn

Comment procéder ?

The image shows a sequence of three screenshots from a LinkedIn post editor, illustrating the process of adding an alternative text description to an image. A red line connects the three screenshots from left to right.

- Left Screenshot:** Shows the LinkedIn post editor interface. The user is Alexis CASTELLI. The post content is "FORMATION L'accessibilité de la communication de l'État" with an image of a woman in a blue shirt. A red circle highlights the image icon in the bottom toolbar.
- Middle Screenshot:** Shows the "Éditeur" (Editor) window. A red circle highlights the "Texte alternatif" (Alternative text) field at the bottom of the editor.
- Right Screenshot:** Shows the "Éditeur" window with the "Ajouter une alternative" (Add alternative) dialog box open. The dialog contains instructions: "Le texte alternatif décrit les images pour les personnes qui ne peuvent pas les voir." and "Une description peut être générée automatiquement. Vous pouvez la modifier à tout moment." A red dashed box highlights the text input area, and a red circle highlights the "Ajouter" (Add) button at the bottom.

Sur LinkedIn

Comment procéder ?



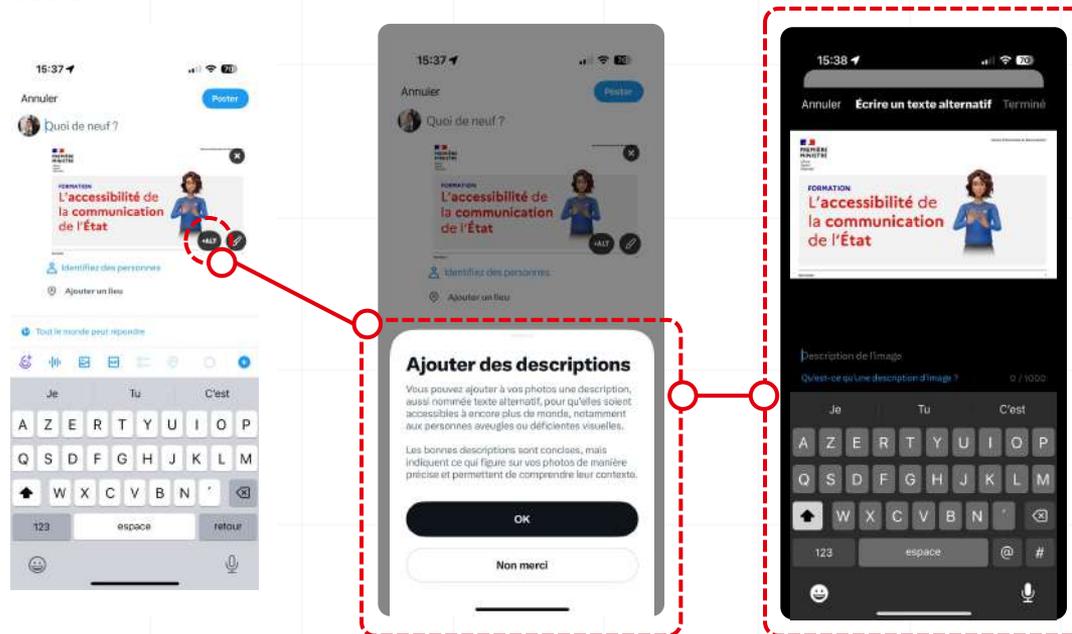
Sur Twitter / X

Comment procéder ?

The image shows a Twitter/X draft interface. At the top, it says "Brouillons". The draft text is "Quoi de neuf ?!". Below the text is a large image with the following content: "FORMATION", "L'accessibilité de la communication de l'État", and a woman in a blue shirt using sign language. Below the image is an "Éditer" button. Underneath the image, there is a section for "Ajouter description" which is highlighted with a red dashed box. A red line connects this box to a modal window on the right. The modal window is titled "Éditer la description de l'image" and has an "Enregistrer" button. It shows the same image and a text input field for the alt text, currently empty. The alt text field has a character count of "0 / 1000". Below the input field, there is a small question: "Qu'est-ce que la texte alternatif ?".

Sur Twitter / X

Comment procéder ?



Matérialisation sur Twitter / X



Élisabeth BORNE
@Elisabeth_Borne

Le Dunkerquois est un territoire en plein renouveau, qui attire de nouvelles activités, de nouveaux emplois et donc de nouveaux habitants.

Avec @PVergriete, ici comme dans toute la France, nous voulons accélérer la création de nouveaux logements.



Patrice Vergriete et 6 autres personnes

6:35 PM · 16 nov. 2023 depuis Dunkerque, France · 12,7 k vues

Description de l'image

À Dunkerque, la Première ministre pose la première pierre de l'opération d'aménagement de l'ex-CCI, entourée du ministre chargé du Logement Patrice Vergriete et d'élus locaux.

En arrière-plan, on distingue le chantier.

Ignorer

Description de l'image

La Première ministre et le ministre chargé du Logement Patrice Vergriete surplombent le port de Dunkerque. Ils portent des casques de chantiers.

Ignorer

Description de l'image

Il s'agit d'une photo d'un terrain sur lequel un chantier a débuté. Des matériaux de construction sont entreposés et au centre de l'image se trouve une grue.

Ignorer

Description de l'image

La Première ministre déambule dans Dunkerque, avec le ministre chargé du Logement, Patrice Vergriete, et le Secrétaire général pour l'investissement, Bruno Bonnell. À l'arrière-plan figure le bâtiment de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Ignorer

Comment est-lu le texte alternatif par un assistant vocal ?



Le texte alternatif : comment ?

L'**objectif du texte alternatif** : **donner aux personnes déficientes visuelles le même niveau d'information qu'aux personnes voyantes.**

En conséquence, le texte alternatif doit **reprendre toutes les informations figurant dans l'image et qui ne sont pas déjà présentes dans le texte de la publication** (éviter les redites).

Pour apprécier la **pertinence d'un texte alternatif**, il faut se poser la question suivante :

« Est-ce que, avec le texte alternatif, une personne déficiente visuelle dispose des mêmes informations qu'une personne voyante et non d'une information tronquée ? »

Le texte alternatif : comment ?

Quelques règles à respecter :

✓ Être **concis** et **précis**.

✓ Se **centrer sur les informations nécessaires à la bonne compréhension par une personne déficiente visuelle**. Par exemple, sauf si les couleurs sont un élément essentiel de l'information véhiculée par l'image (comme les couleurs d'un drapeau), il est inutile d'en faire état.

✓ **Ne pas commencer par « image de »** ou **« photo de »** : cette indication étant déjà donnée par le lecteur d'écran.

✓ Pour améliorer la restitution vocale par les lecteurs d'écran, il est **conseillé de mettre un point à la fin de chaque ligne du texte alternatif**.

✓ **Ne jamais laisser le texter alternatif vide** : lorsque la totalité de **l'information portée par l'image ou infographie est déjà présente dans le texte de la publication**, indiquer simplement **« image décorative »**.

Le texte alternatif : comment ?

Les erreurs à éviter :

X Ne pas mettre de texte alternatif

X Les textes alternatifs ne doivent en aucun cas être détournés de leur objet, par exemple avec des **mentions de type « crédit photo »**.

Les erreurs à éviter également dans le texte des publications :

X Utiliser beaucoup d'emojis, source importante de **problèmes d'accessibilité**

X Utiliser beaucoup de hashtags

Pour améliorer la restitution des hashtags par les lecteurs d'écran, il est conseillé de mettre une majuscule au début de chaque mot :

#AccessibilitéNumérique plutôt que #accessibilitén Numérique

Les hashtags doivent aussi être accentués : **#AccessibilitéNumérique** et non pas #AccessibiliteNumerique

Le texte alternatif : comment ?

Exemple concret de la lecture des emojis par un assistant vocal

Sans emojis :



Écouter le tweet :



Avec emojis :



Écouter le tweet :



Quelques exemples de textes alternatifs de photographies



Gabriel Attal
@GabrielAttal

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait.

Le 8 mai 1945, les Alliés l'emportaient en Europe. C'est la lumière et la paix qui revenaient.

Hommage à ceux qui par le sang versé nous ont permis de vivre libres.



Gouvernement



Description de l'image

Photographie du drapeau français au vent sous l'Arc de Triomphe.

Ignorer



Description de l'image

Photographie du chef de l'État et du Premier Ministre saluant les troupes.

Ignorer

Quelques exemples de textes alternatifs de photographies



Aurore Bergé
@auroreberge

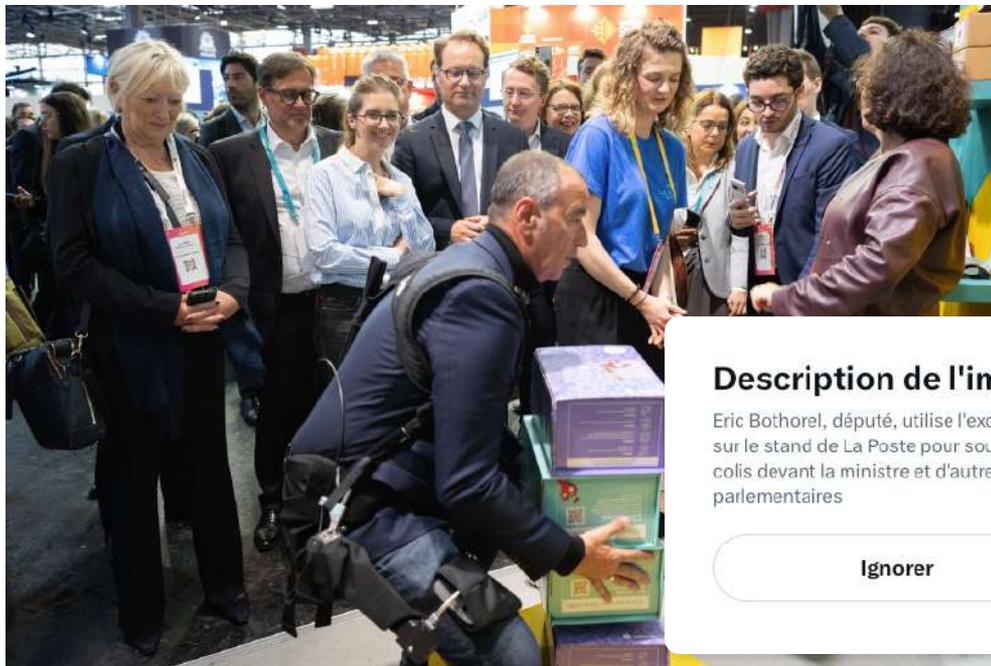
#VivaTech est devenu LE rendez-vous international de l'innovation et des start up.

Les besoins sont immenses, les femmes sont un levier puissant pour que l'avenir s'écrive en France !

Merci @LOrealGroupe, @GroupeLaPoste, Les Bénéfiques, @50inTech, @wearesista, @WomeninTech_fr et tous ceux qui s'engagent au quotidien !



Viva Technology et 8 autres personnes



Description de l'image

Eric Bothorel, député, utilise l'exosquelette sur le stand de La Poste pour soulever des colis devant la ministre et d'autres parlementaires

Ignorer

Quelques exemples de textes alternatifs de photographies

Fadila Khattabi
@fadila_khattabi

J-100 réussi ! 🎉



Amélie Oudéa-Castéra et 9 autres personnes



Description de l'image

Photographie d'une équipe de handisport sur un terrain en intérieur. Les joueurs sont assis sur des fauteuils roulants et vêtus d'une tenue de sport blanche.

Autour d'eux, grâce à un montage photographique, sont apposés des titres de presse soulignant les célébrations des 100 jours avant les Jeux paralympiques.

Ignorer

Exercice pratique

Question :

Parmi les propositions suivantes, quel est le texte alternatif le plus adéquat pour cette photo ?



Emmanuel Macron @EmmanuelMacron · 12h

Cher Frank, cher Olaf, chers amis allemands, merci pour ces trois jours de visite d'État.

De Berlin à Dresde, Münster et Meseberg, j'ai vu l'amitié entre l'Allemagne et la France.

Et l'amour pour notre Europe.

Aimer c'est agir. À nous de faire !



342

373

1k

136 k



Exercice pratique



A

Description de l'image

Photographie du président de la République, Emmanuel Macron, en déplacement en Allemagne pour une visite officielle d'État de 3 jours.

Lors d'une conférence de presse commune au château de Meseberg, à côté de Berlin, il serre la main du chancelier fédéral allemand, Olaf Scholz.

Ignorer

Exercice pratique



B

Description de l'image

Cher Frank, cher Olaf, chers amis allemands, merci pour ces trois jours de visite d'État.

De Berlin à Dresde, Münster et Meseberg, j'ai vu l'amitié entre l'Allemagne et la France.

Et l'amour pour notre Europe.

Aimer c'est agir. À nous de faire !

Ignorer

Exercice pratique



C

Description de l'image

Photographie du déplacement du président de la République en Allemagne.
Crédit photo : Soazig de La Moissonnière

Ignorer

Exercice pratique



D

Description de l'image

Le président de la République serre la main du chancelier fédéral allemand, Olaf Scholz, lors d'une conférence de presse commune au château de Meseberg, à côté de Berlin.

Ignorer

Exercice pratique

A

Description de l'image

Photographie du président de la République, Emmanuel Macron, en déplacement en Allemagne pour une visite officielle d'État de 3 jours.

Lors d'une conférence de presse commune au château de Meseberg, à côté de Berlin, il serre la main du chancelier fédéral allemand, Olaf Scholz.

Ignorer

B

Description de l'image

Cher Frank, cher Olaf, chers amis allemands, merci pour ces trois jours de visite d'État.

De Berlin à Dresde, Münster et Meseberg, j'ai vu l'amitié entre l'Allemagne et la France.

Et l'amour pour notre Europe.

Aimer c'est agir. À nous de faire !

Ignorer

C

Description de l'image

Photographie du déplacement du président de la République en Allemagne.

Crédit photo : Soazig de La Moissonnière

Ignorer

D

Description de l'image

Le président de la République serre la main du chancelier fédéral allemand, Olaf Scholz, lors d'une conférence de presse commune au château de Meseberg, à côté de Berlin.

Ignorer

Exercice pratique

Description de l'image

Photographie du président de la République, Emmanuel Macron, en déplacement en Allemagne pour une visite officielle d'État de 3 jours.

Lors d'une conférence de presse commune au château de Meseberg, à côté de Berlin, il serre la main du chancelier fédéral allemand, Olaf Scholz.

Ignorer

Description de l'image

Cher Frank, cher Olaf, chers amis allemands, merci pour ces trois jours de visite d'État.

De Berlin à Dresde, Münster et Meseberg, j'ai vu l'amitié entre l'Allemagne et la France.

Et l'amour pour notre Europe.

Aimer c'est agir. À nous de faire !

Ignorer

Description de l'image

Photographie du déplacement du président de la République en Allemagne.

Crédit photo : Soazig de La Moissonnière

Ignorer

D

Description de l'image

Le président de la République serre la main du chancelier fédéral allemand, Olaf Scholz, lors d'une conférence de presse commune au château de Meseberg, à côté de Berlin.

Ignorer

Les illustrations, affiches et infographies

 **Élisabeth BORNE** @Elisabeth_Borne · 16 nov.
A Dunkerque, j'ai présenté la feuille de route de mon Gouvernement pour le logement. Notre objectif : un logement abordable pour tous nos concitoyens.

Pour l'atteindre, nous allons agir sur tous les leviers 



Partagez votre avis et 2 autres personnes

 315  171  367  57k  



Exemple concret



Écouter le tweet :



Description de l'image

Sur ce visuel d'illustration, on peut lire :

« Feuille de route logement

→ Doubler l'offre de logements locatifs abordables : 30 000 d'ici 2026.

→ Étendre l'éligibilité du Prêt à taux zéro à 6 millions de Français supplémentaires.

→ Accélérer la rénovation énergétique en 2024 avec 5 milliards d'investissements.

→ Produire 30 000 logements en 3 ans sur 20 territoires sélectionnés.

→ Un plan pour les étudiants : 35 000 nouveaux logements d'ici 2027. »

Ignorer

Pistes d'améliorations du texte alternatif



Description de l'image

Sur ce visuel d'illustration, on peut lire :

« Feuille de route logement

→ Doubler l'offre de logements locatifs abordables : 30 000 d'ici 2026.

→ Étendre l'éligibilité du Prêt à taux zéro à 6 millions de Français supplémentaires.

→ Accélérer la rénovation énergétique en 2024 avec 5 milliards d'investissements.

→ Produire 30 000 logements en 3 ans sur 20 territoires sélectionnés.

→ Un plan pour les étudiants : 35 000 nouveaux logements d'ici 2027. »

Ignorer

Description de l'image

Visuel d'illustration listant cinq leviers d'action de la feuille de route Logement :

Levier 1 : Doubler l'offre de logements locatifs abordables : 30 000 d'ici 2026.

Levier 2 : Étendre l'éligibilité du Prêt à taux zéro à 6 millions de Français supplémentaires.

Levier 3 : Accélérer la rénovation énergétique en 2024 avec 5 milliards d'investissements.

Levier 4 : Produire 30 000 logements en 3 ans sur 20 territoires sélectionnés.

Levier 5 : Un plan pour les étudiants : 35 000 nouveaux logements d'ici 2027.

Ignorer

L'absence de texte alternatif peut être préjudiciable...

Gouvernement a reposté
Ministères Écologie Énergie Territoires @Ecologie.Gouv
Des vents violents, avec des risques de pluie intense, crue, vagues submersion sont annoncés dans le nord-ouest du pays mercredi soir : pour votre sécurité, reportez vos déplacements et suivez les consignes des autorités locales via @meteofrance @Prefet56 @Prefet29 @Prefet22



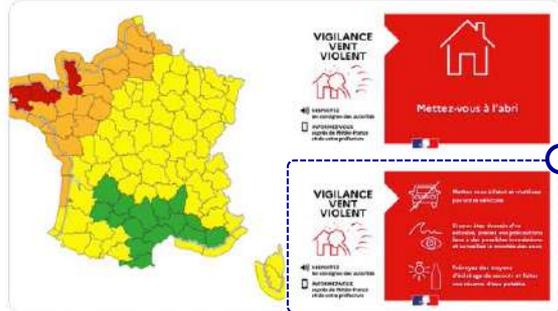
12:16 PM · 31 oct. 2023 · 18 k vues

Gouvernement a reposté
Ministère de l'Intérieur - Alerte @Beauvau_Alerte

#Ciaran
À partir de ce soir minuit, le #Finistere, les #CôtesDarmor et la #Manche sont placés en #VigilanceRouge #VentViolent.

Mettez-vous à l'abri et évitez tout déplacement.
Respectez les consignes de sécurité.

vigilance.meteofrance.fr/fr/demain



Préfet du Finistère et 5 autres personnes

9:33 AM · 1 nov. 2023 · 317,8 k vues



Ici une personne non voyante ou malvoyante n'a **aucun moyen alternatif** de connaître quelles sont les consignes de sécurité à respecter.

... ou faire passer les utilisateurs à côté des informations

Gérald DARMANIN @GDarmnin
Enfin!

À quelques heures des Jeux Olympiques, ma lettre à tous les agents du ministère de l'Intérieur. #Paris2024



Nathalie Delattre @n.delattre



Le Figaro et 2 autres personnes

Bruno Retailleau @BrunoRetailleau

Votre disparition vient cruellement nous rappeler les exigences du métier de militaire, de gendarme. Comme vos camarades, vous aviez fait le serment de servir la France, de protéger les Français. Vous aviez le cœur droit et l'âme honnête. Homme de devoir, vous aviez la volonté de servir. Et vous l'avez fait. Jusqu'au bout, jusqu'à votre dernier souffle.



Gendarmerie nationale

Aurore Bergé @auroreberge

Avec le vieillissement de la population naissent de nouveaux besoins et c'est toute notre société qu'il faut repenser dès maintenant.

- Nous adapterons les territoires, renforcerons la mobilité et mobiliserons la recherche.

#BienVieillir

PRENDRE EN COMPTE DE NOUVEAUX BESOINS

- 3,4 milliards € pour l'accessibilité des lieux publics
- 430 millions € pour l'accessibilité des transports
- 0,6 milliard € pour l'accessibilité des services publics
- 1 milliard € pour l'accessibilité des services publics
- 1 milliard € pour l'accessibilité des services publics

— @auroreberge

ALT

Sylvie Retailleau et 4 autres personnes

11:26 AM · 17 nov. 2023 · 7247 vues

Exercice pratique

Question :

Le visuel sur cette publication nécessite-t-il un texte alternatif ?

 **Agnès Pannier-Runacher**   
@AgnèsRunacher

Pour la première fois, 95% de la production électrique de la France est décarbonée !

La force de notre parc nucléaire et de nos énergies renouvelables. 🇫🇷

Fière d'y avoir contribué !



- A Oui
- B Non

Exercice pratique

Question :

Le visuel sur cette publication nécessite-t-il un texte alternatif ?

 **Agnès Pannier-Runacher**   
@AgnèsRunacher

Pour la première fois, 95% de la production électrique de la France est décarbonée !

La force de notre parc nucléaire et de nos énergies renouvelables. 🇫🇷

Fière d'y avoir contribué !



A Oui

Non

Les visuels uniquement « décoratifs »



Sophie Primas
@sophieprimas

Rendez-vous demain, à 7h45, sur @franceinfo ! #7h45franceinfo



Antoine Comte



DREES - statistiques Santé Solidar... @DREESanteSo... · 20 déc. 2024 ...

La #DREES publie des données actualisées de l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) en 2022 et 2023 pour les médecins généralistes, les infirmières, les sages-femmes, les kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes. A découvrir ici swil.to/IVBOFC



🗨️ 🔄 ❤️ 3 📊 256 📌 ⬆️



Ministère Éducation nationale et Jeunesse
@education_gouv

C'est parti pour la 14e journée nationale du sport scolaire #JNSS2023 ! Plus de 6500 opérations partout en France et plus d'un million d'élèves mobilisés pour faire de la France une nation sportive 🇫🇷
education.gouv.fr/journee-nation...



9:56 AM · 20 sept. 2023 · 40,9 k vues

Mises en situation : enjeux de l'accessibilité

Discussions (2)



Stéphan

09:26

Avec un ami malentendant nous avons voulu regarder votre vidéo sur le fonctionnement...



Stéphane

10:03

Je suis malvoyant. J'ai tenté de visionner l'infographie que vous avez publié... vous pensez...



Stéphane

10:12

Décidément...c'est exactement la même chose pour le document PDF que vous venez de...



Arielle

10:47

Je travaille dans un ESAT, j'accompagne des personnes déficientes intellectuellement. Il est...

Mise en situation #3 : enjeux de l'accessibilité



Stéphane

Décidément...c'est exactement la même chose avec le document PDF que vous venez de publier sur votre site internet. Avez-vous vérifié que ce soit adapté aux personnes déficientes visuelles ?

10:03 ✓

Tous les outils : Modifier Convertir Signer électroniquement Rechercher du texte ou des outils

Partager Assistant IA

Vingt ans après l'adoption de la loi du 11 février 2005, la France a accompli des progrès notables en matière de reconnaissance et de prise en charge du handicap. Toutefois, l'objectif d'une société pleinement inclusive reste à atteindre. L'accessibilité, l'éducation, l'emploi et l'autonomie des personnes concernées nécessitent des actions renforcées et un engagement renouvelé de l'ensemble des acteurs publics et privés.

UNE ACCESSIBILITÉ ENCORE INCOMPLÈTE : UN OBSTACLE À L'INCLUSION

L'accessibilité universelle, pourtant inscrite comme un principe fondamental dans la loi de 2005, demeure aujourd'hui un défi majeur. Malgré des avancées, seulement 60 % des gares et 67 % des arrêts prioritaires de transport sont accessibles aux personnes en situation de handicap. De nombreux réseaux de transport en commun restent difficiles d'accès, limitant ainsi la mobilité et l'autonomie des usagers concernés.

Quizz

Question :

**Comment améliorer
l'accessibilité
de ce document pour des
personnes malvoyantes ou
aveugles ?**

- A** Avec un fichier sonore complémentaire où une voix lit l'intégralité du document
- B** Avec un texte alternatif pour les éléments iconographiques
- C** En balisant le document pour permettre de naviguer à l'intérieur
- D** Ce n'est pas possible

Quizz

Question :

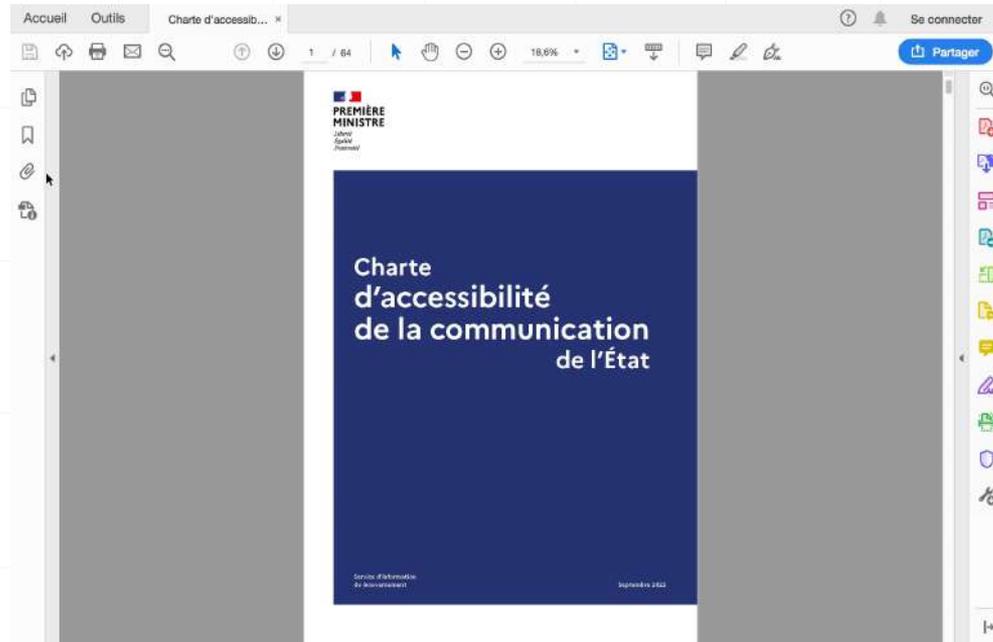
**Comment améliorer
l'accessibilité
de ce document pour des
personnes malvoyantes ou
aveugles ?**

- Avec un fichier sonore complémentaire où une voix lit l'intégralité du document
- B** Avec un texte alternatif pour les éléments iconographiques
- C** En balisant le document pour permettre de naviguer à l'intérieur
- Ce n'est pas possible

Mise en situation #3 : enjeux de l'accessibilité

Dans un PDF accessible :

- 1) Le **texte** est « **en brut** » donc **sélectionnable** et donc « **vocalisable** ».
- 2) La **structure du document est balisée** et permet aux lecteurs d'écran ou plage braille utilisés par les personnes aveugles et malvoyantes de **navigation à l'intérieur**.
- 3) Les **éléments iconographiques** (illustrations, graphiques, infographies...) bénéficient de **textes alternatifs**.



Mises en situation : enjeux de l'accessibilité

Discussions (1)



Stéphan

09:26

Avec un ami malentendant nous avons voulu regarder votre vidéo sur le fonctionnement...



Stéphane

10:03

Je suis malvoyant. J'ai tenté de visionner l'infographie que vous avez publié... vous pensez...



Stéphane

10:12

Décidément...c'est exactement la même chose pour le document PDF que vous venez de...



Arielle

10:47

Je travaille dans un ESAT, j'accompagne des personnes déficientes intellectuellement. Il est...

Mise en situation #4 : enjeux de l'accessibilité



Arielle

Je travaille dans un ESAT, j'accompagne des personnes déficientes intellectuellement. Il est triste de voir qu'en 2023, les campagnes de communication et documents ne soient toujours pas inclusives et s'adressent qu'à un certain nombre !

10:47 ✓

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

Les personnes en situation de handicap

Si vous êtes âgés d'au moins 16 ans, êtes admis en ESAT, et vous avez conclu un contrat de soutien et d'aide par le travail, vous bénéficiez d'un compte personnel de formation (CPF).

1- Travailleur handicapé en ESAT

En tant que travailleur handicapé accueilli en ESAT, vous n'avez pas le statut de salarié soumis au Code du travail. Vous ne bénéficiez pas d'un contrat de travail.

Cependant, vous devez signer, avec l'ESAT, un contrat de soutien et d'aide par le travail, conforme au modèle figurant à l'annexe 3.9 du Code de l'action sociale et des familles.

Ce contrat est conclu pour une durée d'un an et est reconduit chaque année par tacite reconduction. Si vous êtes âgés d'au moins 16 ans, êtes admis en ESAT, et vous avez conclu un contrat de soutien et d'aide par le travail, vous bénéficiez d'un compte personnel de formation (CPF).

Celui-ci est alimenté en droit à formation. Vous ou votre représentant légal pouvez le mobiliser afin de suivre, à votre initiative, une formation. Le compte ne peut être mobilisé qu'avec votre accord exprès ou celui de votre représentant légal. Les dispositions applicables, issues de la loi du 8 août 2016 citée en référence, figurent aux articles L. 6323-33 à L. 6323-41 du code du travail.

Lorsque vous accédez à une action de formation professionnelle, vous bénéficiez d'un congé de formation qui vous dispense en tout ou partie de l'exercice de votre activité à caractère professionnel. Pendant la durée de ce congé de formation, vous bénéficiez du maintien de sa rémunération garantie.

2- Bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Vous êtes reconnus bénéficiaires de l'obligation d'emploi si vous êtes :

Quizz

Question :

Comment améliorer l'accessibilité de ce support écrit et ainsi améliorer la communication de l'information auprès de toutes et tous ?

- A** En simplifiant le texte
- B** En ajoutant des illustrations
- C** En aérant le texte
- D** Ce n'est pas possible

Quizz

Question :

Comment améliorer l'accessibilité de ce support écrit et ainsi améliorer la communication de l'information auprès de toutes et tous ?

- A** En simplifiant le texte
- B** En ajoutant des illustrations
- C** En aérant le texte
- Ce n'est pas possible

Mise en situation #4 : enjeux de l'accessibilité

En simplifiant le texte et en ajoutant des illustrations, le document est plus facile pour le lecteur. Certaines règles permettent de **simplifier l'information et d'améliorer la communication pour toutes et tous**. Cette méthode s'appelle la **méthode FALC** (FAcile à Lire et à Comprendre).

Loi n°2005-102 du 11 février 2005, Titre IV, extrait de l'article 19

« Tout enfant, tout adolescent présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école ou dans un des établissements mentionnés à l'article L. 351-1, le plus proche de son domicile, qui constitue son établissement de référence. »

Texte transposé avec la méthode FALC



Tous les enfants ont le droit d'aller dans une école proche de chez eux.

Mise en situation #4 : enjeux de l'accessibilité



Les **5 règles essentielles**
de la méthode **FALC** :

1

Utiliser des **mots simples d'usage courant**.

2

Faire des **phrases courtes**.

3

Associer un **pictogramme** au texte.

4

Simplifier la **mise en page** et la rendre **facile à suivre**.

5

Aller **directement au message**.

Mise en situation #4 : enjeux de l'accessibilité

Le guide
 « Levons les yeux » transcrit
 en FALC.

CE QUE DIT LA LOI

OUTRAGE SEXISTE
 Offrir, insulter, dire des choses ou faire des gestes offensants, commenter la physique ou la tenue d'une personne âgée ou à 3750 euros d'amende.

HARCÈLEMENT SEXUEL
 Répétition d'outrage sexiste par un ou plusieurs individus à **jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende**

EXHIBITION SEXUELLE
 Dévoiler en public, se nuire, ou montrer ses attributs sexuels ou ses commentaires, un acte à caractère sexuel même d'appoint à **jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende**

VOYEURISME SEXUEL
 Prendre les parties intimes, regarder sans le faire à **jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende**

AGRESSION SEXUELLE
 Tout contact physique non consenti (frôler sur la voie publique, toucher la poitrine ou les fesses sans permission, toucher d'embrasser de forcer, etc.) à **jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende**

LES SANCTIONS ET PEINES INCOURRUES SONT PLUS IMPORTANTES QUAND LA VICTIME EST MINORE

QU'EST-CE QU'UN OUTRAGE SEXISTE ?

« J'attendais le métro pour rentrer chez moi. Un homme m'a interpellée en prononçant des paroles obscènes. J'ai eu peur. »

Siifier une personne, l'insulter ou faire des gestes brutaux avec la bouche pour offenser physiquement, commenter son physique, ses vêtements ou prononcer des paroles ou des insultes à caractère sexuel, c'est un acte sexiste.

Ces actes sont interdits et punis par la loi.

Quand ils ont lieu dans les transports en commun, on parle d'outrage sexiste aggravé. Ces délits peuvent être signalés à la police ou à la gendarmerie, et sont punis d'une amende de 3750 euros.

NUMÉROS D'URGENCE
 (accessibles 7j/7 et 24h/24)


 3117
 1177
 ENCOURSSEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ou
 17
 POLICE



 GOUVERNEMENT



Levons les yeux

LEVONS LES YEUX.

Guide pratique pour mettre fin aux violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun


 Et
 portez
 le
 112


 toutes
 et
 tous
 égaux

Nous devons toujours nous sentir en sécurité dans les transports en commun, comme le train, le métro ou le bus.

Parfois, des personnes se comportent mal dans les transports en commun.

Par exemple :

- elles ont un regard gênant
- elles font des gestes incorrects
- elles menacent
- elles insultent
- elles montrent leur sexe en public.

Ces personnes sont des agresseurs et leur comportement sort des agresseurs. Les agressions sont punies par la loi. Les agresseurs doivent payer des amendes par exemple.

Les agressions dans les transports doivent s'arrêter. Il faut signaler les agresseurs à la SNCF ou à la police.

Ce guide s'appelle Levons les yeux. Dans ce guide vous trouvez des conseils pour :

- arrêter les violences dans les transports en commun
- aider les victimes d'agressions.

Mise en situation #4 : enjeux de l'accessibilité

L'attestation de déplacement dérogatoire, indispensable pendant le confinement, transcrite en FALC.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),
 M(m)/M^{lle} : _____
 NA(a) le : _____
 À : _____
 Demeurant : _____

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher le case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire*

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être exercées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés¹;

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité² dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr);

Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée;

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit au besoin des animaux de compagnie;

Convocation judiciaire ou administrative;

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative;

Fait à : _____

Le : _____ à _____ h _____

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature : _____

1 Les personnes exerçant leur activité ne sont pas exemptées de leur obligation de porter un masque dès leur déplacement hors de leur domicile, et de respecter les gestes de prévention de l'épidémie de Covid-19, sous le contrôle de leur hiérarchie ou de leur association.
 2 A utiliser par les travailleurs non salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un seul feuillet de déplacement établi au leur employeur.
 *Y compris les accueils à titre gratuit d'organismes de vacances alternatives, et les déplacements liés à la participation de personnes scolarisées et au travail dérogatoire.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Je remplis ce papier à chaque fois que je sors.
 Je donne ce papier à la police si je suis contrôlé.
C'est la loi à cause du Covid 19.
 Si je n'ai pas d'imprimante, je recopie ce papier sur une feuille.

Je m'appelle.....  
 Je suis né(e) le..... 
 Mon adresse..... 

Si je suis obligé de sortir, je coche une case pour indiquer pourquoi je sors.

Pour un déplacement qui ne peut pas attendre :

- Entre ma maison et mon travail, Ou
- Entre ma maison et mon université, Ou
- Entre ma maison et mon centre de formation.

Pour acheter du matériel pour mon travail.
 Pour les livraisons à domicile.
 Pour faire mes courses.

Pour une consultation médicale ou des soins qui ne peuvent pas attendre.
 Pour des achats de médicaments.

Pour m'occuper d'une personne qui a besoin de moi.
 Pour la garde d'un enfant.

Page 1 sur 2

Mise en situation #4 : enjeux de l'accessibilité

Les phrases sont courtes, les mots simples et la mise en page est simplifiée ce qui permet de transmettre le message clairement.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Je remplis ce papier à chaque fois que je sors.

Je donne ce papier à la police si je suis contrôlé.

C'est la loi à cause du Covid 19.

Si je n'ai pas d'imprimante, je recopie ce papier sur une feuille.

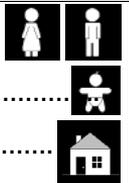
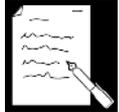
Je m'appelle.....

Je suis né(e) le.....

Mon adresse.....

Si je suis obligé de sortir,
je coche une case pour indiquer pourquoi je sors.

Pour un déplacement qui ne peut pas attendre :



Des pictogrammes sont associés au texte pour illustrer le propos.

Exercice pratique

Simplifions le texte selon la **méthode FALC** :



Les personnes en situation de handicap

Si vous êtes âgés d'au moins 16 ans, êtes admis en ESAT, et vous avez conclu un contrat de soutien et d'aide par le travail, vous bénéficiez d'un compte personnel de formation (CPF).

En tant que travailleur handicapé accueilli en ESAT, vous n'avez pas le statut de salarié soumis au Code du travail. Vous ne bénéficiez pas d'un contrat de travail.

Cependant, vous devez signer, avec l'ESAT, un contrat de soutien et d'aide par le travail, conforme au modèle figurant à l'annexe 3.9 du Code de l'action sociale et des familles.

ou celui de votre représentant légal. Les dispositions applicables, issues de la loi du 8 août 2016 citée en référence, figurent aux articles L. 6323-33 à L. 6323-41 du code du travail
Lorsque vous accédez à une action de formation professionnelle, vous bénéficiez d'un congé de formation qui vous dispense en tout ou partie de l'exercice de votre activité à caractère professionnel. Pendant la durée de ce congé de formation, vous bénéficiez du maintien de sa rémunération garantie.

Exercice pratique

Simplifions le texte selon la **méthode FALC** :



Les personnes en situation de handicap

Si vous êtes âgés d'au moins 16 ans, êtes admis en ESAT, et vous avez conclu un contrat de soutien et d'aide par le travail, vous bénéficiez d'un compte personnel de formation (CPF).

Vous travaillez dans un ESAT, vous allez signer un contrat de soutien et d'aide par le travail.

ou celui de votre représentant légal. Les dispositions applicables, issues de la loi du 8 août 2016 citée en référence, figurent aux articles L. 6323-33 à L. 6323-41 du code du travail
Lorsque vous accédez à une action de formation professionnelle, vous bénéficiez d'un congé de formation qui vous dispense en tout ou partie de l'exercice de votre activité à caractère professionnel. Pendant la durée de ce congé de formation, vous bénéficiez du maintien de sa rémunération garantie.



Introduction : le handicap et le cadre réglementaire

Les outils de l'accessibilité de l'information et de la communication

La Charte d'accessibilité de la communication de l'État

Les grands principes d'une communication accessible



La **Charte d'accessibilité** est construite autour de **5 grands principes** :

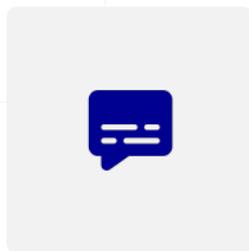
- 1 Principes **graphiques** (polices, couleurs, tableaux, mise en page...)
- 2 Principes **iconographiques** (images, symboles, emplacement)
- 3 Principes **linguistiques** (simplicité, inclusion, choix des mots...)
- 4 Principes **structurels** (organisation, explication de l'information...)
- 5 Principes **oraux**

Présentation des outils d'accessibilité

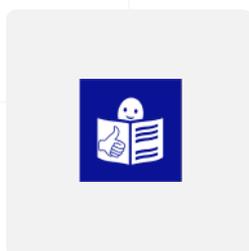
Une **charte de l'accessibilité de la communication de l'État** et **différents outils** :



La Langue des
Signes Françaises
(LSF)



Le sous-titrage



Le Facile À Lire
et à Comprendre
(FALC)



Les PDF
accessibles



Le texte de
remplacement
ou texte
alternatif (ALT)

Les standards

La **Charte de l'accessibilité de la communication de l'État** vient poser des **standards obligatoires de mise en accessibilité des contenus de communication.**

En fonction des objets de communication et de leur format, différents standards sont à appliquer.

Pour l'ensemble des productions, il convient de veiller à **respecter les pratiques suivantes** :

- **Clarté**
- **Lisibilité**
- **Respect des contrastes de couleurs**

PRISE DE PAROLE	Discours et conférence de presse des membres du Gouvernement (événements organisés au sein d'un ministère ou d'une administration publique)	LSF Sous-titrage Fichier texte
	Vidéo RS (motion, reportage, clip...)	Sous-titrage
	Live Réseaux sociaux	Sous-titrage
VIDÉOS	Spots de campagne (la version du spot avec la bulle LSF doit être diffusée a minima sur un canal de diffusion ; TV, RS, site...)	LSF Sous-titrage Transcription textuelle
	Image, infographie, vignette (publication RS et diffusion web)	Texte de remplacement
	DOCUMENTS	Dossiers de presse/ rapports/ guides (supports créés dans le cadre de campagne bénéficiant d'achat média ; ou réalisé dans le cadre d'une priorité gouvernementale)
Graphique et tableau (diffusion web /PDF)		Texte de remplacement
AFFICHES		(diffusion web) Texte de remplacement

PARTIE 2

2005 → 2025

20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances

→ Dispositif de communication interne destiné aux agents de l'État



Présentation du dispositif

Sensibiliser : La campagne de communication

Outiller : La plateforme dédiée à l'accessibilité

Innover : Le hackathon

Contexte

→ Le **11 février 2005**, la loi pour « *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* » vient consacrer le principe d'**accessibilité** et l'organise en 3 dimensions : physique ou bâtementaire ⁽¹⁾, numérique ⁽²⁾ et information ⁽³⁾.

Depuis 2005, **l'accessibilité est donc devenue un droit.**

L'accessibilité permet aux personnes en situation de handicap **d'exercer pleinement leur citoyenneté** et de **participer à la vie sociale**. Elle assure à tous la **possibilité de pouvoir se déplacer, d'accéder à tous les lieux, services et produits en toute autonomie.**

La loi de 2005 fêtera ses **20 ans le 11 février 2025.**

→ À cette occasion et dans le cadre de ses missions d'accessibilité de l'information et de la communication de l'État, **le SIG pilote et met à disposition un dispositif de communication** visant à **sensibiliser les agents de l'État à l'importance de l'accessibilité et leur donner les moyens d'agir grâce aux outils mis en œuvre par l'État.**

« *Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté.*

L'État est garant de l'égalité de traitement des personnes handicapées sur l'ensemble du territoire et définit des objectifs pluriannuels d'actions.

Article 2 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Quelques chiffres clés



1 sur 5

En 2023, on comptait **14,5 millions de personnes** touchées par le handicap en France. *

Soit près de 1 Français sur 5 qui rencontre des **difficultés dans leur quotidien**, pour se déplacer, pour accéder à certains lieux, pour accéder aux services publics...



80%

80% des handicaps déclarés sont des **handicaps dits « invisibles »**.

Il peut s'agir d'un trouble sensoriel, psychique, cognitif, mais aussi de troubles du neurodéveloppement et de maladies invalidantes.



20 & 50 ans

L'année 2025 marque les **20 ans de la loi du 11 février 2025** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'année 2025 marque également les **50 ans de la loi du 30 juin 1975**, loi d'orientation en faveur des personnes handicapées et première loi consacrée au sujet du handicap.



80

Plus de **80 ressources** et **outils** sont à disposition des agents **pour mettre en œuvre les normes d'accessibilité** mais sont **dispersés sur une multitude de sites ou plateformes** et donc **souvent méconnus du plus grand nombre**.



Le sujet du handicap mis en lumière en 2024



50 millions

Près de 50 millions de Français ont **regardé les Jeux paralympiques à la télévision**, dont plus de cinq millions pour la victoire des Bleus en finale de l'épreuve de cécifoot.



10 millions

Le film « **Un p'tit truc en plus** » a dépassé la barre des **10 millions d'entrées** (10 811 343), devenant le plus gros succès en 2024, le plus gros succès de la décennie pour un film français et le **12^{ème} plus gros succès du cinéma français**.

* Source : Le handicap en chiffres - édition 2024 28/11/2024 ; DREES.

Stratégie et enjeux du dispositif (1/2)

CONSTAT

→ Une société globalement en retard sur l'accessibilité

Une obligation de conformité encore trop ignorée et des moyens qui ne sont pas à la hauteur des enjeux : un déficit global de prise en compte de l'accessibilité dans le numérique et même plus globalement avec des secteurs qui peinent à atteindre leurs objectifs.

CONVICTION

→ L'égalité n'est pas une option

Ne pas être « accessible », c'est laisser de côté près d'1/5ème de la population française.

Afin d'amplifier le sentiment de devoir moral et de responsabilité collective des agents de l'État, il est nécessaire de réaffirmer une des 3 valeurs républicaines pour lesquelles ils se sont engagés : l'égalité au travers d'un parti pris stratégique fort :

« Le handicap n'est pas un choix. L'accessibilité non plus ».

ENJEUX

→ Rendre l'accessibilité « accessible »

Au-delà des problématiques de ressources (temps, moyens...) la mise en œuvre des normes d'accessibilité fait face à une double complexité :

1. une difficulté d'accès : une information, parfois éparse, difficile à trouver et à rassembler
2. une difficulté de maîtrise : difficulté à comprendre les normes d'accessibilité et à les appliquer à cause d'un jargon et d'une certaine technicité

→ Il est donc nécessaire de développer des solutions pour faciliter la compréhension et l'usage afin que les agents de l'État intègrent ce réflexe d'application des normes d'accessibilité dans leur quotidien.

Stratégie et enjeux du dispositif (2/2)

→ **Pour faire comprendre** aux agents que **l'accessibilité n'est pas une « option »** et qu'il ne s'agit plus de « mettre en accessibilité » en fin de parcours, mais bien de « **penser accessible** » **dès la conception** de tout projet ou politique publique, le dispositif de communication interne piloté par le Service d'Information du Gouvernement s'appuie sur **deux leviers principaux** :

LEVIER

1. Sensibiliser

→ **Sensibiliser** les agents de l'État à l'importance et à la **nécessité de mettre en application les normes d'accessibilité**.

Des actions de communication ont déjà été menées pour faire évoluer le regard de la société sur le handicap et en renforcer la considération. Cette campagne vise à sensibiliser les agents de l'État à leur rôle clé dans l'amélioration de l'accès aux services publics.

OBJECTIF

→ Un **taux de 80% de notoriété** (chez les agents) pour la **plateforme accessibilite.gouv.fr d'ici fin 2025**

LEVIER

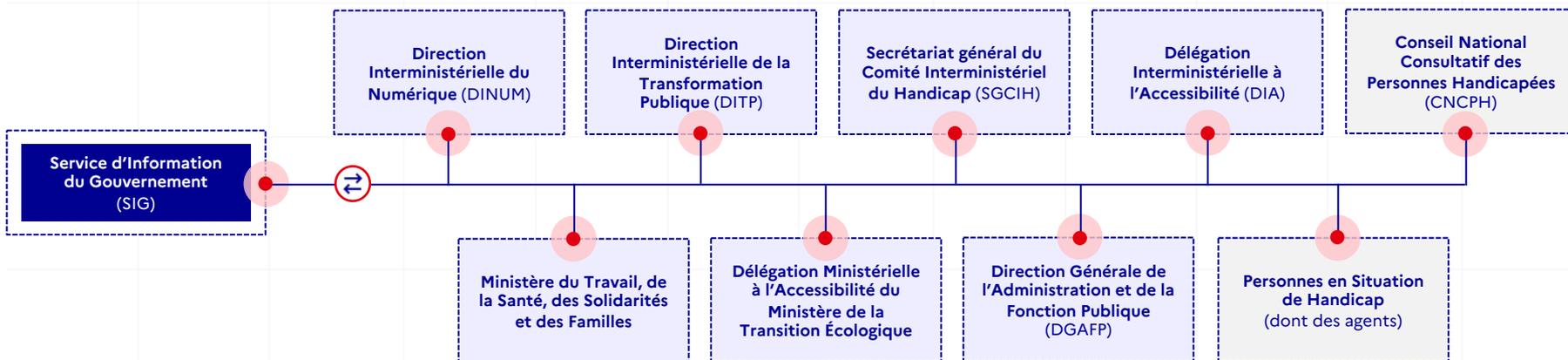
2. Outiller

→ **Donner accès** aux agents de l'État à l'ensemble des **outils, ressources et bonnes pratiques déjà existants via une plateforme unique (accessibilite.gouv.fr)** et leur **fournir de véritables moyens d'agir** dans leurs diverses missions, notamment lorsqu'ils informent et communiquent auprès des citoyens et/ou usagers des services publics.



Un dispositif d'ampleur préparé à plusieurs mains

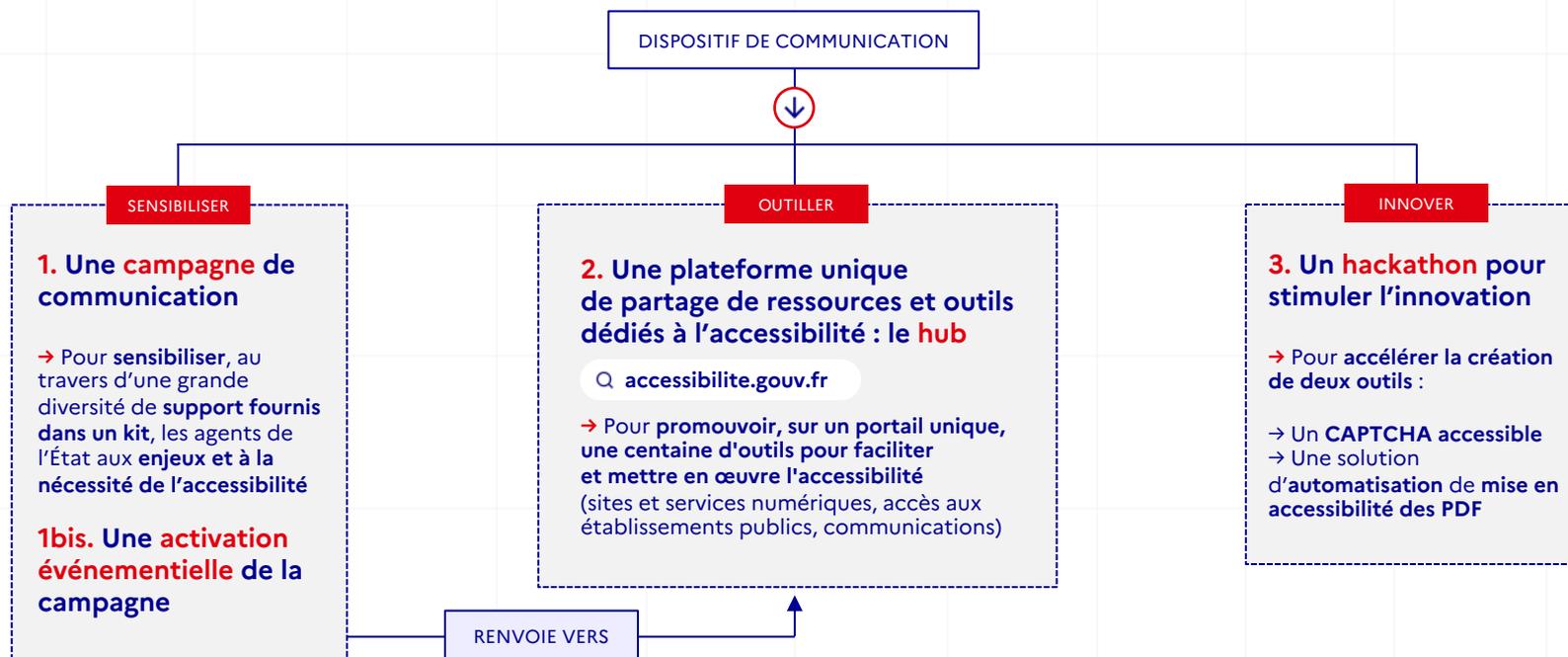
→ La création du **dispositif de communication interne** est le fruit d'un travail **mené de concert** avec de **nombreuses parties prenantes et acteurs publics** sous le pilotage du SIG :



L'ensemble de ces parties prenantes a pris part aux différents comités de pilotage, ateliers et autres échanges organisés **depuis septembre 2024**, en vue de **définir une stratégie de communication**. À noter que cette dernière s'appuie notamment sur les résultats du panel test organisé en octobre 2024 avec des personnes (dont des agents) en situation de handicap, en présence du CNCPH.

Architecture du dispositif

→ Le dispositif de communication repose sur **3 piliers stratégiques** :



Présentation du dispositif

Sensibiliser : La campagne de communication

Outiller : La plateforme dédiée à l'accessibilité

Innover : Le hackathon

Concept créatif

« Imaginez un quotidien
où rien n'est vraiment
pensé pour vous. »

→ Un concept créatif qui vise à **faire vivre ou ressentir aux agents des situations d'inaccessibilité pour favoriser l'empathie et encourager l'action** pour une société plus inclusive.

Il met en scène, avec second degré, des **objets inadaptés** rendant leur usage malaisé, voire impossible, afin de **mettre en évidence les situations de « non-accessibilité » auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap**. Il s'agit d'une matérialisation du concept d'« inaccessibilité » du quotidien.

Ce concept créatif a fait l'objet d'un panel test, composé d'experts en accessibilité, d'agents publics en situation de handicap et de membres du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH).

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Imaginez un quotidien
où rien n'est vraiment
pensé pour vous.

C'EST POURTANT LA RÉALITÉ DE MILLIONS DE FRANÇAIS
EN SITUATION DE HANDICAP.

AGENTS PUBLICS,
CHANGEONS
CETTE RÉALITÉ
GRÂCE AUX OUTILS
D'ACCESSIBILITÉ,
DISPONIBLES SUR
ACCESSIBILITÉ.GOUV.FR

20 ANS
LDI
HANDICAP

LE HANDICAP N'EST PAS UN CHOIX. L'ACCESSIBILITÉ NON PLUS.

Déclinaisons du concept créatif (1/2)

→ Le concept créatif se décline avec **huit objets du quotidien** rendus inadaptés et donc « non-accessibles » :

CHAISE

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Imaginez un quotidien où rien n'est vraiment pensé pour vous.

C'EST POURTANT LA RÉALITÉ DE MILLIONS DE FRANÇAIS EN SITUATION DE HANDICAP.

AGENTS PUBLICS, CHANGÉONS CETTE RÉALITÉ GRÂCE AUX OUTILS D'ACCESSIBILITÉ, DISPONIBLES SUR

ACCESSIBILITE.GOUV.FR

20
LOI
HANDICAP

LE HANDICAP N'EST PAS UN CHOIX. L'ACCESSIBILITÉ NON PLUS.

The advertisement features a simple grey plastic chair on a light blue background. The text is in French, highlighting the lack of accessibility for millions of people with disabilities. It includes the logo for the 20th anniversary of the Handicap Law and the website ACCESSIBILITE.GOUV.FR.

STYLO

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Imaginez un quotidien où rien n'est vraiment pensé pour vous.

C'EST POURTANT LA RÉALITÉ DE MILLIONS DE FRANÇAIS EN SITUATION DE HANDICAP.

AGENTS PUBLICS, CHANGÉONS CETTE RÉALITÉ GRÂCE AUX OUTILS D'ACCESSIBILITÉ, DISPONIBLES SUR

ACCESSIBILITE.GOUV.FR

20
LOI
HANDICAP

LE HANDICAP N'EST PAS UN CHOIX. L'ACCESSIBILITÉ NON PLUS.

The advertisement shows a yellow and grey ballpoint pen. The text is in French, highlighting the lack of accessibility for millions of people with disabilities. It includes the logo for the 20th anniversary of the Handicap Law and the website ACCESSIBILITE.GOUV.FR.

LIVRE

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Imaginez un quotidien où rien n'est vraiment pensé pour vous.

C'EST POURTANT LA RÉALITÉ DE MILLIONS DE FRANÇAIS EN SITUATION DE HANDICAP.

AGENTS PUBLICS, CHANGÉONS CETTE RÉALITÉ GRÂCE AUX OUTILS D'ACCESSIBILITÉ, DISPONIBLES SUR

ACCESSIBILITE.GOUV.FR

20
LOI
HANDICAP

LE HANDICAP N'EST PAS UN CHOIX. L'ACCESSIBILITÉ NON PLUS.

The advertisement depicts an open book with white pages. The text is in French, highlighting the lack of accessibility for millions of people with disabilities. It includes the logo for the 20th anniversary of the Handicap Law and the website ACCESSIBILITE.GOUV.FR.

GOBELET

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Imaginez un quotidien où rien n'est vraiment pensé pour vous.

C'EST POURTANT LA RÉALITÉ DE MILLIONS DE FRANÇAIS EN SITUATION DE HANDICAP.

AGENTS PUBLICS, CHANGÉONS CETTE RÉALITÉ GRÂCE AUX OUTILS D'ACCESSIBILITÉ, DISPONIBLES SUR

ACCESSIBILITE.GOUV.FR

20
LOI
HANDICAP

LE HANDICAP N'EST PAS UN CHOIX. L'ACCESSIBILITÉ NON PLUS.

The advertisement shows a white coffee cup with a perforated pattern, with coffee spilled on the surface below it. The text is in French, highlighting the lack of accessibility for millions of people with disabilities. It includes the logo for the 20th anniversary of the Handicap Law and the website ACCESSIBILITE.GOUV.FR.

Déclinaisons du concept créatif (2/2)

→ Le concept créatif se décline avec **huit objets du quotidien** rendus inadaptés et donc « non-accessibles » :

ORDINATEUR

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Imaginez un quotidien où rien n'est vraiment pensé pour vous.

C'EST POURTANT LA RÉALITÉ DE MILLIONS DE FRANÇAIS EN SITUATION DE HANDICAP.

AGENTS PUBLICS, CHANGONS CETTE RÉALITÉ GRÂCE AUX OUTILS D'ACCESSIBILITÉ, DISPONIBLES SUR

ACCESSIBILITÉ.GOUV.FR

LE HANDICAP N'EST PAS UN CHOIX. L'ACCESSIBILITÉ NON PLUS.

VÉLO

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Imaginez un quotidien où rien n'est vraiment pensé pour vous.

C'EST POURTANT LA RÉALITÉ DE MILLIONS DE FRANÇAIS EN SITUATION DE HANDICAP.

AGENTS PUBLICS, CHANGONS CETTE RÉALITÉ GRÂCE AUX OUTILS D'ACCESSIBILITÉ, DISPONIBLES SUR

ACCESSIBILITÉ.GOUV.FR

LE HANDICAP N'EST PAS UN CHOIX. L'ACCESSIBILITÉ NON PLUS.

CASQUE AUDIO

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Imaginez un quotidien où rien n'est vraiment pensé pour vous.

C'EST POURTANT LA RÉALITÉ DE MILLIONS DE FRANÇAIS EN SITUATION DE HANDICAP.

AGENTS PUBLICS, CHANGONS CETTE RÉALITÉ GRÂCE AUX OUTILS D'ACCESSIBILITÉ, DISPONIBLES SUR

ACCESSIBILITÉ.GOUV.FR

LE HANDICAP N'EST PAS UN CHOIX. L'ACCESSIBILITÉ NON PLUS.

CALCULATRICE

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Imaginez un quotidien où rien n'est vraiment pensé pour vous.

C'EST POURTANT LA RÉALITÉ DE MILLIONS DE FRANÇAIS EN SITUATION DE HANDICAP.

AGENTS PUBLICS, CHANGONS CETTE RÉALITÉ GRÂCE AUX OUTILS D'ACCESSIBILITÉ, DISPONIBLES SUR

ACCESSIBILITÉ.GOUV.FR

LE HANDICAP N'EST PAS UN CHOIX. L'ACCESSIBILITÉ NON PLUS.

Jouer sur des situations via du « nudge marketing »



→ À POSER AU-DESSUS D'UN LAVABO DANS LES W.C



→ À POSER AU-DESSUS DES POIGNÉES DE PORTES DES SALLES DE RÉUNION, DE BUREAUX, DE W.C (déclinable partout)



→ À POSER AU-DESSUS DU DISTRIBUTEUR DE PAPIER TOILETTE



→ À POSER AU-DESSUS DES PLANS D'ÉVACUATION



→ À POSER À CÔTÉ DE N'IMPORTE QUEL INTERRUPTEUR

Kit pédagogique : jeu pédagogique

→ Créé en collaboration avec la DGAPP et le CNCPPH, le jeu de société « **Objectif Accessibilité** » est destiné aux responsables RH et aux référents Handicap. Il permettra d'animer, auprès des agents, des temps d'échange et de sensibilisation et de leur faire découvrir la plateforme accessibilite.gouv.fr.



Une campagne déclinée sur une multitude de supports

→ Dépliant pédagogique



→ Kakémono



→ Opération TCHAP



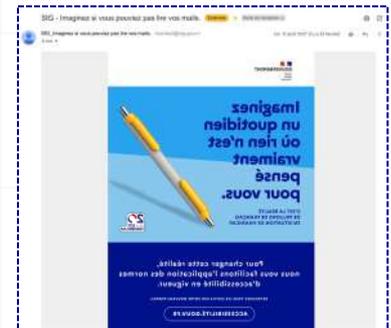
→ Vidéo écrans d'accueil



→ Affiches



→ Template email



→ Stickers



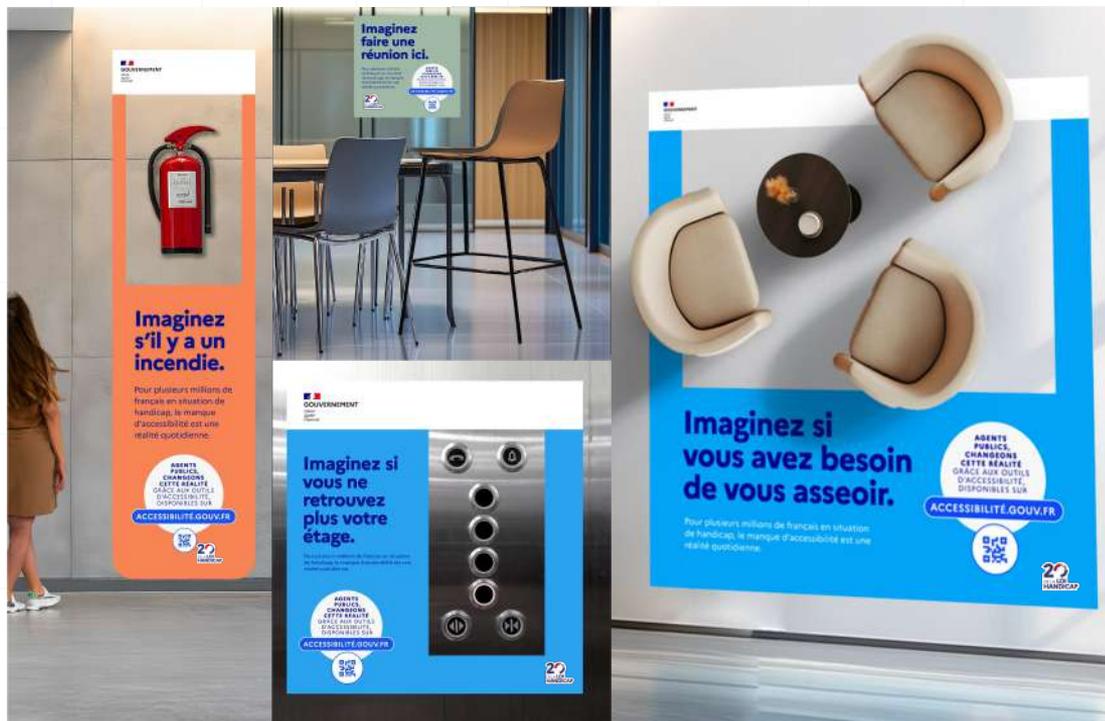
Activation événementielle de la campagne

→ Une **expérience immersive** mise en place le **mardi 11 février 2025** au **Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles** (14 avenue Duquesne).

Afin d'**interpeller et sensibiliser les agents**, des **installations éphémères** qui **détournent et rendent inaccessibles** de manière caricaturale **certains espaces ou objets** sont mis en place :

- ✓ un salon d'accueil installé à la verticale contre un mur
- ✓ des chaises trop hautes/de bar pour les tables de la cafeteria
- ✓ un extincteur fictif accroché hors de portée
- ✓ des boutons d'ascenseur masqués

Pour amplifier la portée du dispositif, une **captation vidéo** de ces différentes installations sera **réalisée pour diffusion d'une vidéo à tous les agents** de l'État.



Présentation du dispositif

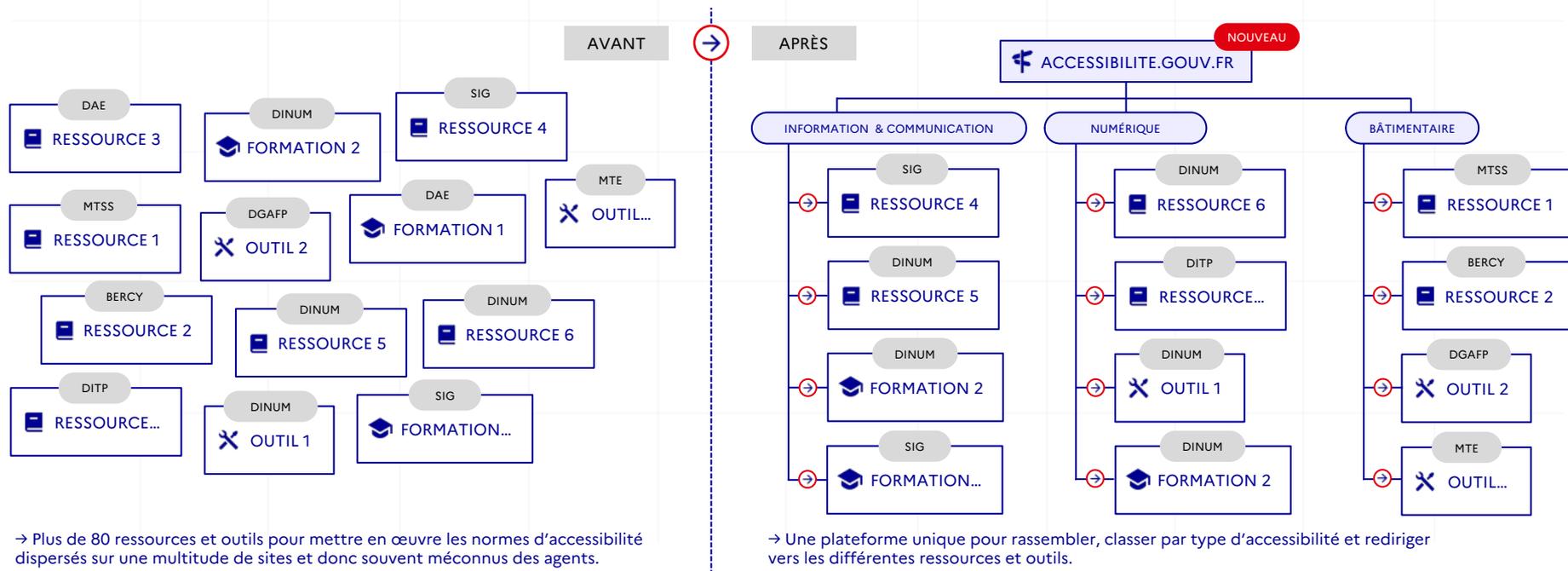
Sensibiliser : La campagne de communication

Outiller : La plateforme dédiée à l'accessibilité

Innover : Le hackathon

Le hub : plateforme unique de partage de ressources

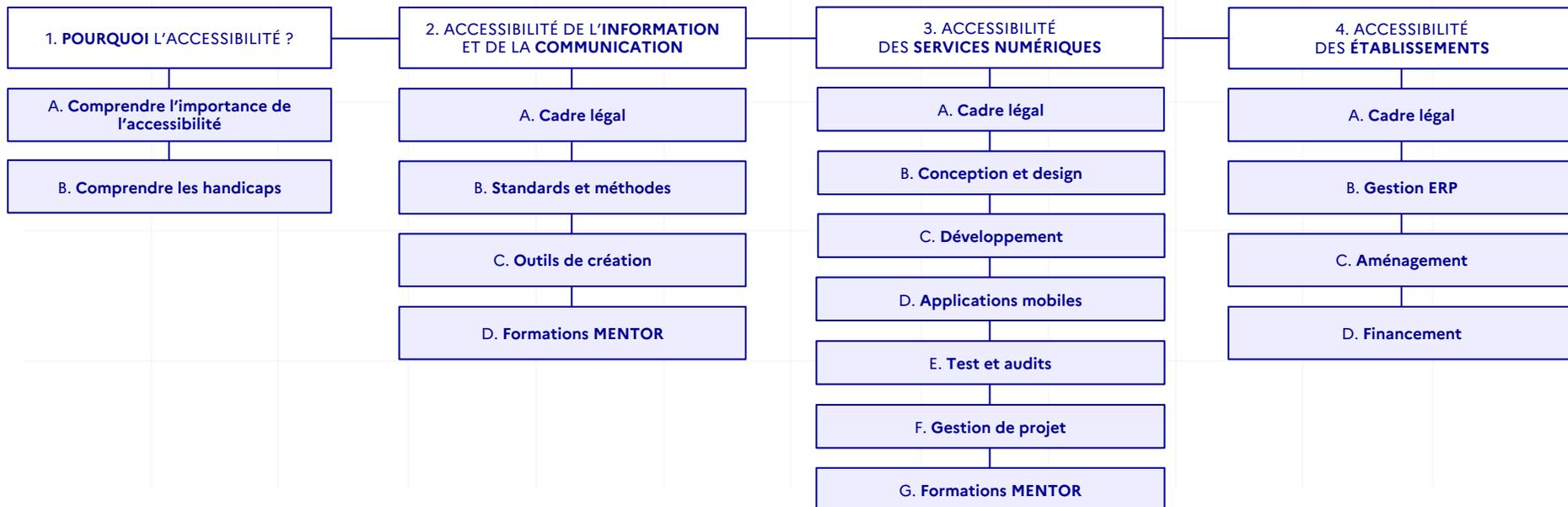
→ Pierre angulaire du dispositif de communication et véritable « portail de l'accessibilité », la plateforme accessibilite.gouv.fr rassemble, classe, promeut et redirige vers une centaine de ressources, formations et outils existants pour faciliter la mise en accessibilité quelle que soit sa dimension : information et communication, numérique et bâtementaire.



Le hub : une arborescence pour rendre accessible l'accessibilité

→ Articulée autour des différentes dimensions de l'accessibilité, la plateforme redirige les agents vers des solutions concrètes.

En plus de présenter les ressources existantes de manière éditorialisée, elle aborde le cadre légal et sensibilise autour des enjeux et des besoins en matière d'accessibilité.



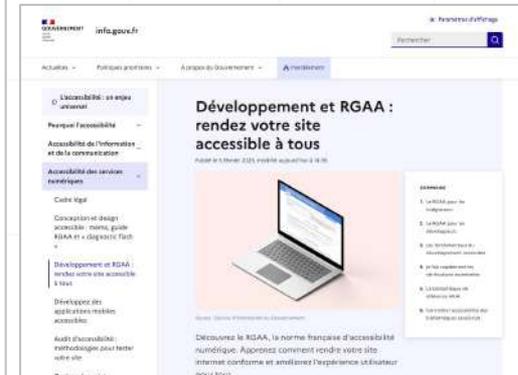
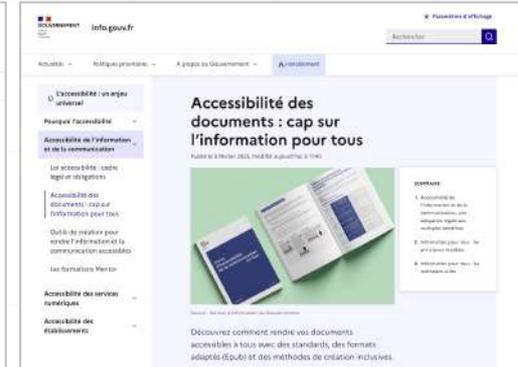
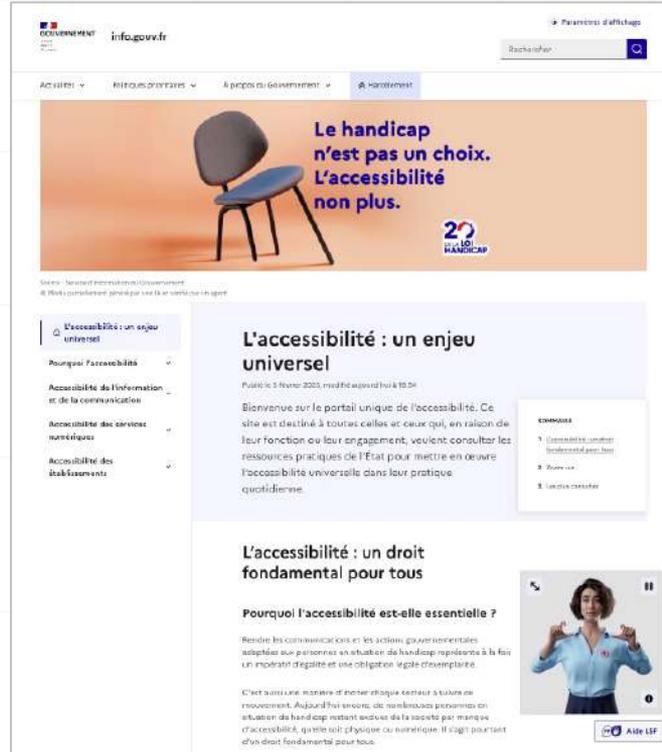
Le hub : une plateforme de plus pour des plateformes en moins

→ Hébergée sur info.gouv.fr, la plateforme est mise en ligne depuis le 11 février 2025 et est accessible via l'URL accessibilite.gouv.fr.

Elle est le site d'atterrissage de l'ensemble des supports de communication de la campagne de sensibilisation présentée plus avant dans le document.

La plateforme sera amenée à évoluer au fil du temps et de nouvelles ressources pourront y être indexées.

Sa vocation est de devenir la plateforme « catalogue » de l'ensemble des ressources de l'État dédiée à l'accessibilité.

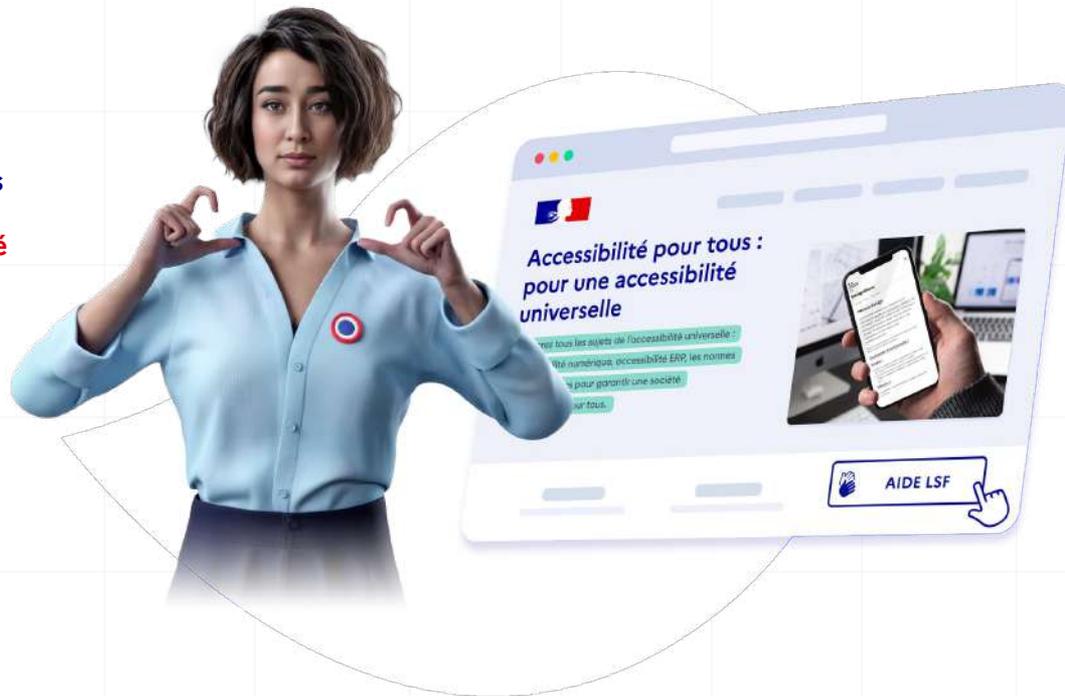


Le hub : lancement d'une nouvelle version de l'avatar LSF ANAÉ

→ La création de la plateforme accessibilite.gouv.fr est l'occasion de lancer la **nouvelle version réaliste et améliorée par Intelligence Artificielle** de l'avatar LSF ANAÉ*.

Solution d'aide à la lecture en Langue des Signes Française (LSF) lancée fin 2021, ANAÉ permet de **maximiser l'accessibilité de certains contenus numériques** en traduisant différents contenus textes sur les sites de l'État en LSF pour les personnes sourdes et malentendantes.

(Assistant Numérique d'Accessibilité de l'État)



Le hub : lancement d'une nouvelle version de l'avatar LSF ANAÉ



→ **Version actuelle :**
Modèle 3D Cartoon



→ **Nouvelle version :**
Modèle 3D Réaliste



→ **Nouvelle version :**
Modèle 3D Réaliste avec
rendu **amélioré par IA**

Présentation du dispositif

Sensibiliser : La campagne de communication

Outiller : La plateforme dédiée à l'accessibilité

Innover : Le hackathon

Hackathon : CAPTCHAs et PDF pour tous !

→ Le Service d'Information du Gouvernement (**SIG**), la Direction Interministérielle du Numérique (**DINUM**) et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (**FIPHFP**) se sont associés pour organiser les **mardi 11 et mercredi 12 février dernier** à l'Espace Saint-Martin (Paris 3^{ème}) un **hackathon dédié à l'accessibilité numérique**.

→ **Objectif** : identifier et concevoir des solutions pour résoudre les **problèmes d'accessibilité rencontrés avec des outils numériques**, courants et largement utilisés :

✓ Élaborer une **alternative accessible aux CAPTCHAs** : proposer une solution alternative aux Captchas qui soit totalement accessible et qui réponde au besoin de protéger les sites contre les connexions intempestives

✓ Rendre les **documents PDF accessibles** : Identifier des solutions innovantes pour traiter de la manière la plus automatisée possible la mise en accessibilité d'un PDF (balisage, texte alternatif...)

→ Un événement **ouvert aux professionnels du numérique**, du **public** comme du **privé** : développeurs, designers, experts en accessibilité **et aux personnes en situation de handicap**



Hackathon
Accessibilité numérique_

11.02 - 12.02 9h - 18h

→ Inscrivez-vous

20 ANS
DE LA LOI
HANDICAP



Hackathon : les membres du jury



Jérémie
BOROY

→ Président du CNCPH
(Conseil National Consultatif
des Personnes Handicapées)



Stéphane
GAILLARD

→ Directeur de l'INJA (Institut
National des Jeunes Aveugles)



Anne
JEANJEAN

→ Directrice du Numérique du
ministère du Travail, de la Santé,
des Solidarités et des Familles



Michaël
NATHAN

→ Directeur
du Service d'Information
du Gouvernement



Manuel
PEREIRA

→ Responsable du Pôle
Accessibilité Numérique
de l'association
Valentin Haüy



Isabelle
SAURAT

→ Déléguée
Interministérielle
à l'Accessibilité



Stéphanie
SCHAEER

→ Directrice
Interministérielle
du Numérique



Vincent
STRUBEL

→ Directeur National de l'ANSSI
(Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information)
(présence à confirmer)



PREMIER MINISTRE

Liberté

Égalité

Fraternité